le monde libertaire
hebdomadaire de la Fédération anarchiste
adhérente de l'Internationale des fédérations anarchistes

le monde libertaire

Notre Terre crève de leurs profits

c'est TOTALEMENT dégueulasse

M 02137 - 1466 - F: 2,00 €
2€
ISSN 0026-9433
hebdo n° 1466
du 22 au 28 février 2007

Erratum

La semaine dernière nous publiâmes un article intitulé *Peine de mort: abolition!* en page 5 du *Monde libertaire* numéro 1465. L'article en question n'était pas de Jacques Lesage de La Haye, mais de Nicole, de l'émission Ras-les-murs sur Radio libertaire.

Sud-Ouest fait des amalgames douteux, par J.-M. Raynaud, *page 4*

Réunion **électorale,** par Libertad, *page 5*

Brèves de combat, *page 6*

Papon est mort, par J.-J. Gandini, *page 7*

Ni dieu - ni maire-directeur à **l'école,** par V. Benito, *page 8*

Le **cercle vicieux** de la démocratie, par R. Constant, *page 9*

Les bébés en **sursis,** par P. Schindler, *page 10*

De la fiscalité, par J. Langlois, *page 11*

L'enfant-poubelle, par G. Molinier, *page 15*

Guinée en lutte, par J.-P. Germain, *page 16*

Sénégal : les masques sont tombés, par D. Brubonde, *page 17*

La peste **monothéiste,** *page 19*

Le club du livre libertaire, *page 20*

Disparitions, par le CIRA de Marseille, *page 21*

Jean-Pierre Bourgeois, **dit Clément,** par Jean-Louis, *page 21*

Radio libertaire, *page 22*

Agenda, *page 23*

BULLETIN D'ABONNEMENT

Tarifs (Hors-série inclus)	France et DOM-TOM	Étranger
3 mois, 13 nos	◯ 20 €	◯ 27 €
6 mois, 25 nos	◯ 38 €	◯ 46 €
1 an, 45 nos	◯ 61 €	◯ 77 €

Abonnement de soutien
1 an, 45 nos ◯ **76 €**

Pour les détenus et chômeurs, 50 % de réduction en France métropolitaine (sauf sous pli fermé). Les chèques tirés sur des banques hors France subissant une taxe exorbitante (plus de 15 euros), nous vous demandons d'effectuer vos paiements par virement bancaire international (IBAN: FR7642559000062100287960215). Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière feuille de routage.

(en lettres capitales. Règlement à l'ordre de Publico, à joindre au bulletin)

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Rédaction et administration: 145, rue Amelot, 75011 Paris. Tél.: 01 48 05 34 08 – Fax: 01 49 29 98 59

Directeur de publication: Bernard Touchais – Commission paritaire n° 0609 C 80740 – Imprimerie EDRB (Paris)

Dépot légal 44145 – 1er trimestre 1977 Routage 205 – EDRB Diffusion NMPP. Photos et illustrations de ce numéro: droits réservés.

Editorial

Le monde va mal, c'est pas nouveau. Quand dans les pays riches on se maintient, c'est ceux d'en bas qui ramassent les pots cassés. Le banquet d'adieu qui a eu lieu entre les divers partenaires de « Françafric » est là pour en témoigner. Envoyez-nous les matières premières pour les affiner et faire courir les profits. Accessoirement on formera vos élites pour que la machine fonctionne, et vogue la galère aux profits !

C'est peut-être un peu court mais faut-il vraiment en rajouter ? Même au susnommé sommet de Cannes ont été évoquées les crises d'Afrique centrale et de Guinée. On en cause mais les vraies solutions sont-elles vraiment évoquées ? Des systèmes politiques sous tutelle, des libertés syndicales niées et les droits de l'être humain aux oubliettes.

Dans notre belle terre de France, rien ne se passe comme il faudrait non plus, de l'*Amoco Cadis* à l'*Erika* les profiteurs de seconde zone mettent leurs dividendes avant la protection de la nature. Faut-il attendre des années aux pru-d'hommes pour obtenir le juste dédommagement d'une mise à la porte alors que l'entreprise engrange profits et dividendes pour enfin voir le bout du tunnel ou mourir à petit feu entre alcool et déprime ou mettre le feu à une ANPE dans un moment de nihilisme ? Dans les années 1970, Léo Ferré chantait « Le beau syndicat qui reste à la maison » (Paris, je ne t'aime plus), en ce moment c'est pas mieux, voire pis encore ? Ils, les différentes boutiques dites syndicales, ne savent plus s'il faut la jouer revendicatif ou en attente de compromissions. Devinez qui va l'emporter ?...

Le Congrès américain a beau se rebiffer contre Bush, désavouant le président cela va-t-il vraiment infléchir la politique américaine ? Peut-être diminuer l'enveloppe pour la guerre en Afghanistan et en Irak, mais freiner le rôle des États-Unis dans la gendarmerie planétaire...

Pendant ce temps-là, sur la Croisette, le sommet Afrique-France qui a réuni 49 pays africains s'est borné à des déclarations d'intention. Molle indignation sur la tragédie du Darfour, refus du Soudan d'accorder des visas à une mission de l'ONU sur les droits de l'homme...

Une seule « note optimiste » : la « matraque d'or » décernée au président du Togo, le prix de la « meilleure société d'exploitation » à la compagnie pétrolière Total-Pina et la palme d'or décernée au président Chirac « l'ami des dictateurs et pas de l'Afrique ».

Erika, procès d'un trust

Jean-Pierre Levaray

C'EST AU MOMENT OÙ Thierry Desmarest se retire de ses fonctions de PDG de Total, c'est également au moment où le groupe pétrolier annonce un bénéfice record (12,5 milliards d'euros) que s'ouvre le procès de la catastrophe de l'*Erika*. Ça ne pouvait pas mieux tomber.

Pour mémoire, le pétrolier *Erika* a fait naufrage au sud de Penmarch, le 12 décembre 1999, à cause du mauvais temps et de très fortes corrosions. Ce bateau, affrété par Total auprès d'un armateur italien et battant le pavillon d'un pays de complaisance (Malte) libérait 20 000 des 37 000 tonnes de fioul lourd de sa cargaison, entraînant une marée noire sur 400 kilomètres de côtes vendéennes et bretonnes, la mort de plus de 150 000 oiseaux marins, plus de 250 000 tonnes de déchets ramassés sur les plages, ainsi que des frais (nettoyage, pompage...) et des dommages dramatiques.

Cette catastrophe, qui faisait suite à celles du *Prestige*, de l'*Amoco Cadiz*, de l'*Exxon Valdez* et de bien d'autres, aura mis en lumière des tas de dysfonctionnements (c'est un euphémisme) liés à la mondialisation capitaliste.

La justice attaque Total pour les délits de pollution, d'abstention volontaire de prendre des mesures pour combattre un sinistre et de complicité de mise en danger d'autrui. Le trust pétrolier, principal bénéficiaire de ce type de transport, se déclare hors du coup. Pourtant, il s'agit de la même problématique que lors de la catastrophe d'AZF : à savoir que Total, en sous-traitant à outrance, veut se dédouaner. Autrefois tous les industriels pétroliers possédaient leurs propres flottes pour charrier pétrole, fuel et autres hydrocarbures, mais cela a un coût (le matériel vieillit et il faut le remplacer) et entraîne des tas de responsabilités. En sous-traitant, il est facile, avec un cahier des charges a minima et en faisant des appels d'offres, de trouver des bateaux moins chers, dont les industriels pourront se débarrasser dès qu'ils n'en auront plus besoin.

Dans les usines, on en a vu de ces bateaux rouillés, avec commandement norvégien et personnel philippin maltraité. Depuis l'*Erika*, la réglementation européenne a évolué, une Agence européenne pour la sécurité maritime a été créée en 2003 et installée à Lisbonne. De nombreux bateaux ne peuvent plus rentrer dans les ports d'Europe, et les pétroliers à simple coque sont interdits de séjour. C'est une mesure qui, on le sait, ne va pas durer (les industriels tirant toujours sur la corde) et qui n'empêche rien : le naufrage d'un porte-conteneurs au large de l'Angleterre il y a quelques semaines, en est la preuve.

Pour le cas de l'*Erika*, en plus de la sous-traitance, se pose aussi le cas des magouilles liées aux filiales. Pour son dernier voyage, l'*Erika* a d'abord été affrété par une société des Bahamas, agissant par l'intermédiaire d'une société suisse. Il a ensuite été affrété par une filiale de Total située au Panama (où des facilités réglementaires autorisent ce type de bateau à naviguer) et représentée par une société britannique. Enfin, la cargaison a été vendue deux fois entre deux filiales de Total, dont une située aux Bermudes.

Total, malgré des ressources financières énormes n'a même pas levé le petit doigt pour aider au nettoyage et à la dépollution. Il s'agissait de fioul lourd, du moins c'est ce qui était annoncé, en provenance de Dunkerque et à destination de Livourne, en Italie. Les analyses ont montré que ce fioul lourd contenait des hydrocarbures aromatiques polycycliques (cancérigènes) ainsi que du chlorure d'ammonium. Ce qui veut dire qu'il s'agissait de déchets de forage ou plus certainement de déchets de raffinerie. Des déchets qui entrent dans la catégorie des Déchets industriels spéciaux (DIS) dont l'exportation est interdite. Quand on vous dit qu'ils nous polluent et qu'ils nous mentent sans arrêt... Ils peuvent toujours nous

sortir des documents pour prouver qu'ils lavent plus blanc que blanc, et communiquer sur les énergies renouvelables, ce sont des financiers et seuls comptent les dividendes, qu'importe la manière de les faire fructifier.

Thierry Desmarest ne s'est même pas déplacé sur les lieux de la marée noire (Dominique Voynet, alors ministre de l'Environnement, non plus). Ces industriels, avec leurs salaires mirobolants (3,15 millions d'euros, pour Desmarest), sont dans un autre monde uniquement fait de fric, d'actions et de stock-options. Ils se pensent intouchables et, d'ailleurs, bénéficient de l'impunité auprès des juges et des États. Le monde réel n'existe pas et leur fait peur. Le PDG de Total n'a jamais rencontré ses salariés et les a même fuis. Idem, lors de l'occupation de son château à Montigny-la-Resle dans l'Yonne, par des victimes de l'*Erika* et d'AZF, pour le deuxième anniversaire de l'*Erika* : Thierry Desmarest n'a pas accepté de les rencontrer (alors que cette occupation était très pacifiste et clean), par contre il n'a pas hésité à porter plainte.

Il ne sera pas présent non plus au procès, n'étant plus PDG.

Pour terminer, outre les possibles retombées cancérigènes sur les bénévoles ayant manipulé les déchets, il y a un coût : 200 millions d'euros de dommages pour les victimes (pêcheurs, ostréiculteurs, professionnels du tourisme...), 144 millions investis par l'État dans les opérations de nettoyage, 180 millions engloutis dans le pompage du fioul. Au total, les soixante collectivités locales concernées par la catastrophe réclament à Total, en guise d'indemnisation du préjudice écologique subi, un montant record de 400 millions d'euros.

Tout cela représente une paille lorsqu'on voit les bénéfices engrangés.

Une partie du préjudice va être payé par le Fipol (Fond international d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par hydrocarbure), un fond où cotisent les industriels pétroliers. Le Fipol ne peut verser que 182 millions d'euros pour cette catastrophe et quand on sait que, sur cette somme, c'est Total qui en a déjà raflé la plus grosse part pour dédommagement lié à la perte d'hydrocarbure, ça laisse rêveur...

Quoi qu'il en soit, que l'on interdise les bateaux poubelles, que Total paie ses erreurs et sa politique économique constitue un moindre mal et serait le minimum acceptable, car le problème est ailleurs. Le problème c'est le mode de consommation imposé, celui qui fait que des bateaux immenses soient sur les mers et qu'il faille toujours plus de pétrole.

Tous ces PDG ne méritent que la corde qu'on utilisera pour les pendre en temps et heure. Reste qu'il faut faire vite pour inverser la tendance surconsommatrice et mortifère actuelle. Il nous faut penser et construire un monde où on utiliserait les choses selon nos vrais besoins, construites dans de petites unités autogérées et non polluantes et libérées des critères du commerce et de la publicité. Une société libertaire, alors ? Bah oui ! **J.-P. L**

Pour qui roule le journal *Sud-Ouest* ?

Le 12 septembre 2005, la municipalité (union de la gauche) de La Rochelle décidait de financer l'agrandissement d'une mosquée. Cela au mépris de l'article 2 de la loi de 1905 qui stipule que « La République ne subventionne aucun culte ».

Le préfet, bien que représentant d'un gouvernement de droite, demande alors à la municipalité de La Rochelle d'être un peu plus « maligne » et d'énoncer que ce financement relèverait de la sécurité de locaux accueillant du public. Ce qui fut fait via une délibération municipale en date du 12 décembre.

Devant cette violation manifeste de la laïcité et de la loi de 1905, la Libre Pensée de Charente-Maritime décida de porter l'affaire devant le tribunal administratif de Poitiers.

Jeudi 15 février 2007, le commissaire du gouvernement (le procu) se voyait contraint de reconnaître qu'il y avait une « violation patente de la loi ».

Comment croyez-vous que le grand quotidien régional *Sud-Ouest* rendit compte de l'événement ?

En clouant la municipalité de La Rochelle au pilori de l'opprobre ?

Que nenni !

Sud-Ouest, ce quotidien issu de la Résistance, s'est contenté de s'étonner du fait que, le Front national (pour des raisons n'ayant rien à voir avec la défense de la laïcité) ayant également contesté devant le tribunal administratif l'attitude de la municipalité de La Rochelle, cela faisait un drôle « d'attelage » avec la Libre Pensée.

Quelle veulerie !

Chaucre, le 16 février 2007

Jean-Marc Raynaud

SUD OUEST
L'info en continu
Béarn - Charente Charente Maritime - Dordogne
Gers - Gironde - Landes - Lot et Garonne - Pays Basque
Accueil | Charente Maritime | article
SUD OUEST
LA ROCHELLE. Le Front national et la Libre Pensée étaient côte à côte pour attaquer une délibération du conseil municipal

Réunion électorale

Suite à la publication d'un placard anti-électoral d'Albert Libertad (*Le criminel, Le Monde libertaire* n° 1461), nous reproduisons aujourd'hui un article du même auteur, qui relate son irruption dans une réunion électorale. Libertad, qui ne s'embarrassait pas d'euphémismes, qualifiait de « leurre » aussi bien le suffrage universel que la souveraineté populaire. Nous sommes bien loin aujourd'hui de ces campagnes électorales du début du XXe siècle où l'on pouvait encore aller à contre-courant des faux-semblants des dominants et des illusions encore neuves du plus grand nombre. Pour vous changer de l'insupportable et insipide brouet médiatique, nous vous proposons d'entendre ici une autre voix, qui déboulonne les fausses certitudes et incite à une réflexion radicale. Nous poursuivrons la publication de ces textes de Libertad jusqu'à la fin de la grande foire électorale.

C'ÉTAIT LUNDI SOIR, au préau de l'école de l'avenue Parmentier. Grande représentation électorale : les candidats en personne jouaient les grands premiers ; les rôles de comparses étaient tenus par les différents membres des comités de ces Messieurs.

Après une réunion des plus tranquilles où les mots de vieux birbe, jeune blanc-bec, pot-de-viniste, etc. étaient les moindres douceurs que s'adressaient les coureurs de mandats ; au moment où l'agitation était à son comble, où le président, las d'agiter sa sonnette en vain, proposait l'ordre du jour comme palliatif, le camarade Libertad monta à la tribune, et de sa propre autorité prit la parole. Ce fut d'abord un tumulte, mais, comme un coup de gueule ne l'effraie pas, il parvint à dominer le bruit.

En peu de mots il a montré le leurre qu'est le suffrage universel : cette arme dont les gouvernants tiennent le manche et dont ils tendent la lame au populo, cet imbécile qui s'y coupe toujours :

« Je ne viens pas ici pour vous flatter, je n'ai pas besoin de vous passer la main dans le dos, je ne veux rien de vous.

« Le laquais qui se choisit un maître en est responsable, en supporte seul les conséquences ; s'il lui plaît de vider le pot de chambre, d'être battu, soit... Aussi ne me mêlerai-je point de vos affaires, vous laisserai-je prendre un maître, riant tout simplement de votre jobardise.

« Mais où je réclame, c'est quand ce maître que vous vous choisissez, vous me l'imposez ; et cela est actuellement.

« Parce qu'il aura plu à cinq mille votards de donner la majorité à Baudin ou à tout autre cela m'est égal, cette majorité de valets pourra m'imposer son maître, à moi, le libre ? Vous trouvez naturel, je pense, que je la trouve mauvaise.

« Si vous êtes mûrs pour l'abstention, pour la liberté, je vous dirais : "Commencez par jeter bas vos maîtres." Mais vous avez l'air de tenir à vos chaînes ; oiseaux encagés vous ne savez pas trouver votre subsistance tout seul. C'est le bâton qu'il vous faut, soit qu'on vous donne le bâton.

« Et pourtant l'occasion est bonne, l'heure est aux révoltes en Italie, en Espagne, l'évolution hâte sa marche par la révolution.

Seuls nous autres Français, parce qu'on nous jette comme pâtée l'illusion de notre chimérique souveraineté, nous laisserions passer l'heure ? Je ne le crois pas et je vous appelle à la lutte pour votre affranchissement, pour la grande révolution sociale.

Le Droit de vivre, n° 5,
18-24 juin 1898

Texte extrait du livre :
Albert Libertad, *le Culte de la charogne*, Agone, octobre 2006
Disponible à la librairie du Monde libertaire

Quand l'autruche éternue...

Bayroutisation des esprits

TIRANT TÊTE HORS DU TROU, QU'ENTENDS-JE ? Le petit bonhomme en mousse qui siège à l'Intérieur et rêve de grandeur : **« Ma vie et l'histoire de ma vie c'est de partir de tout en bas pour aller tout en haut. Il me reste une marche. »** Oui mais gare à ta gueule, la concierge vient de cirer l'escalier de la gloire, ça glisse...

Sarközy de Nagy-Bocsa, puisque tel est son nom, rejeton de la vieille aristocratie hongroise, est donc parti de tout en bas, c'est-à-dire du XVIIe arrondissement. C'est sans doute là l'origine de sa fibre sociale : **« Nous, nous disons aux Français : on peut mettre en œuvre des mesures généreuses, à condition de travailler plus, de produire plus. »** Debout, bande de faignasses, et au turbin sinon je supprime les allocs, le RMI, la sécu et les Assedics. Le slogan ce n'est plus travailler plus pour gagner plus, c'est travailler plus ou bien crève. Y'a pas de doutes, cette fin de race aime le peuple.

Il en reste heureusement que le discours gauchisant de l'ouvriériste Sarko laisse de marbre. Voyez Bayrou : **« Ce n'est pas parce que le renard se couvre de plumes qu'on va le prendre pour une poule »,** a-t-il déclaré à propos de son ancien ami. Sans aller jusqu'à dire qu'il se chargeait de fournir le goudron...

Bayrou, en ce moment c'est le sauveur... Le seul candidat susceptible de battre Ségo-Sarko. Bref c'est 2002 qui recommence, sauf que Chevènement s'est couché. Les médias, eux, sont debout, et chantent à l'unisson la rengaine du troisième homme. Pour ma part, j'attends que les camarades, qui à l'époque voulaient me faire voter Chirac, viennent m'expliquer au second tour l'urgence de voter Bayrou contre Sarkozy. La blague... **« Vraisemblablement Bayrou sera devant Le Pen, ce qui est une bonne chose »,** a livré Philippe Val, la madame Soleil du Charlie-hebdotisme. Se dire de gauche mais souhaiter la victoire de la droite, voir en Tony Blair l'avenir du socialisme mondial, c'est ça le Charlie-hebdotisme. Une maladie pas si rare.

Non mais Bayrou, franchement... À la question : qui nommeriez-vous comme Premier ministre, le Béarniais a répondu **« si Jacques Delors était plus jeune, c'est ce type de profil que je choisirais. »** Ah. Parce que Jacques Delors a été jeune un jour ? Très bien, je note, je l'ignorais.

Et les petits candidats, comme on dit, comment qu'y vont donc ? Besancenot, l'air de rien, avance, a un programme chargé : **« Un rappeur a fait l'Internationale en reggae, alors je vais peut-être me la mettre en sonnerie. »** Mets-la toi mon gars, mets-la toi... Pas de doute, la révolution est en marche. Quant à cette autre désormais petite candidate, Ségolène comment déjà ?, elle a récemment affirmé **« J'entends le cri de la France qui travaille. »** Et qu'est-ce qu'elle crie la France ? Oh putain, t'as vu l'heure, faut se lever, fait chier...

Frédo Ladrisse

... c'est toute la jungle qui s'enrhume

Brèves de combat

Alcatel-Lucent supprimera 12 500 emplois en 3 ans

L'équipementier de télécommunications annonce 3 500 suppressions d'emploi supplémentaires, par rapport aux premières estimations. Elles toucheront l'ensemble des filiales à travers le monde et s'inscrivent dans le cadre d'un plan d'économies, à la suite des mauvais résultats financiers du 4e trimestre 2006 (baisse de 16 % du CA). La seule solution trouvée par les patrons est un licenciement massif des salariés, efficace !

Zyed et Bouna, le retour

Seize mois après les faits, deux policiers viennent d'être mis en examen pour « non-assistance à personne en danger », dans l'affaire Zyed et Bouna, électrocutés dans un transformateur EDF. Même la police des polices a estimé que « les forces de l'ordre ont fait preuve d'une légèreté et d'une distraction surprenantes en omettant de prévenir EDF au moment des faits ». Cependant, les deux policiers ne sont toujours pas suspendus ? Pour l'avocat des familles : « Huit jours d'attente pour obtenir un juge d'instruction, les pouvoirs publics ont eu une position partiale, offensante et irresponsable, sans laquelle il n'y aurait peut-être pas eu d'émeutes dans les banlieues. »

Victoire pour les psys des hôpitaux

Cinquante psys se sont rassemblés devant l'Assemblée, pour demander le retrait du volet santé du projet de loi de Sarkopen sur la prévention de la délinquance, qui crée, selon eux « un amalgame inacceptable entre troubles mentaux et délinquance ». Le texte permettait l'hospitalisation sous contrainte des malades mentaux par les maires et la création d'un fichier des personnes ayant été internées d'office. (NdR : en attendant leur déportation ?). Malgré l'intervention du Conseil constitutionnel, le gouvernement voulait maintenir, mais il a fini par céder sous la pression. Les psys se déclarent « extrêmement heureux ! Après plusieurs mois de lutte, il s'avère qu'elle a fini par payer ! Mais nous restons mobilisés, car il faut encore changer la loi déjà existante sur l'hospitalisation d'office ».

Souriez, vous êtes « interneté » !

Seuls quelques sites parlent du projet de décret révélé par la Ligue Odebi, association de défense des internautes. Le gouvernement souhaite créer une Commission nationale de déontologie, placée auprès du Premier ministre, réunissant des associations d'usagers, les ministères concernés et des professionnels. Elle délivrera des labels de qualité « attestant de l'engagement à préserver la sécurité des publics sensibles ». Odebi dénonce « le manque de concertation, seuls quelques lobbies auraient été consultés, signe d'un coup d'envoi du gouvernement, dans la plus grande discrétion… ».

L'écologie sauce Pen

Dans la pure lignée de l'extrême droite (cf. : Jouhanel, inspirateur des discours d'Hitler sur la « pureté », entre autres raciale), Le Pen évoque à Nantes les « vraies » causes de la pollution : « des centaines d'immigrés supplémentaires viennent s'entasser dans nos agglomérations où ils sont prioritaires dans l'attribution de logements sociaux et contribuent à la destruction de notre environnement urbain, avec, entre autres, la construction de mosquées cathédrales à minaret, encouragée par Sarkozy et Chirac ». Et en conclusion digne des années 1930 : « L'écologie devrait d'abord sauvegarder la vraie nature des identités. » Tout est dit !

Justice pour Roland Veuillet ! Dernières nouvelles de l'affaire

Roland Veuillet demande une enquête administrative pour reprendre l'affaire à sa source et expliquer ce qui s'est passé au lycée Dhuoda de Nîmes en 2003 à la suite du mouvement de grève, durant lequel il avait refusé que les surveillants grévistes soient remplacés par des élèves majeurs. Il sera alors suspendu sans explication et accusé de mettre à mal la sécurité des élèves, puis muté à 300 kilomètres de sa famille après décision de commission de discipline et un vote scandaleux de certains représentants syndicaux qui avaient oublié leur mandat. Le 25 janvier 2005, le Conseil supérieur de la fonction publique lui a donné raison et a préconisé l'annulation pure et simple de la sanction, faute de faits la justifiant. Mais cet avis était seulement consultatif et il est malheureusement resté sans suite. Aujourd'hui, les premières charges pèsent toujours sur lui et s'y ajoute désormais l'accusation d'abandon de poste.

Après avoir couru plusieurs arbitrairathons (16 500 km) et fait une première grève de la faim de 39 jours à l'automne 2004, voici bientôt deux mois (58e jour, le 18 février) que Roland Veuillet ne s'est pas alimenté, mais aussi que Gilles de Robien refuse de le voir et de l'entendre ainsi que les milliers de personnes qui pétitionnent, manifestent, soutiennent, malgré le silence de nombreux grands médias. S'y ajoutent quatre enseignants qui ont entamé une grève de la faim en soutien à Roland Veuillet.

Alors que son corps ne suit plus et que son état de santé est « dans le noir », et après un internement abusif de deux jours dans un hôpital psychiatrique sur réquisition du préfet, un médiateur a enfin été nommé le 13 février, mais il ne doit rendre ses conclusions que le 19, c'est scandaleux ! De Robien joue avec la vie d'un homme ! Justice pour Roland !

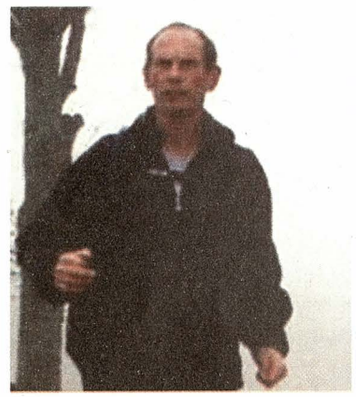

Marseille soutient R. Veuillet

À Marseille pendant 3 jours (du 14 au 16 février) des militants (CNT, Sud, CGT, non syndiqués) ont tenu un campement devant l'Inspection académique en soutien à Roland Veuillet. Les passants ont ainsi pu être informés et signer la pétition. Le deuxième jour, les CRS les ont délogés, car la banderolle « De Robien Assassin » n'a pas plu au ministre de l'Éducation. La détermination des militants ne s'arrêta pas là, puisque le lendemain au même endroit la même banderolle flottait au vent.

Amandine licenciée attaque aux libertés syndicales

Amandine, vendeuse au rayon vidéo chez Virgin et militante syndicale à Sud Virgin, a été licenciée abusivement il y a plus d'un mois. En utilisant des prétextes fallacieux (Amandine est accusée entre autres d'« insubordination et menace envers la hiérarchie » et d'une « altercation avec un client »), la direction réactionnaire de cette multinationale entend ainsi museler la résistance syndicale. Des rassemblements de soutien sont organisés tous les vendredis devant le Virgin Grands Boulevards, 5, boulevard de Montmartre, Métro Grands-Boulevards. Solidarité et réintégration immédiate et sans conditions. Plus d'infos : http://boycottvirgin.over-blog.com/

Maurice Papon
De l'ignominie ordinaire au service de l'État

6 MAI 1981: Le *Canard enchaîné* publie des documents signés de la main de Maurice Papon prouvant sa responsabilité, en tant que Secrétaire général de la préfecture de la Gironde, dans la déportation de 1 690 Juifs de Bordeaux à Drancy, destination finale Auschwitz, sous l'Occupation entre 1942 et 1944. Il est alors ministre du Budget dans le gouvernement de Raymond Barre (avec pour directeur de cabinet Jean-Louis Debré) après une carrière ininterrompue de près d'un demi-siècle dans l'appareil d'État sous l'égide successive des radicaux-socialistes, du Front populaire, du régime de Vichy, de la Libération gaulliste, des socialistes, du Front républicain, du gaullisme à nouveau (où en tant que préfet de police de Paris, il commettra son second crime d'État avec le massacre de centaines d'Algériens le soir du 17 octobre 1961 et dans les jours qui suivirent, crime toujours impuni) avant de se rallier en 1974 à Giscard d'Estaing sous la houlette de Jacques Chirac.

Inculpé le 19 janvier 1983 de « crime contre l'humanité », il se présente libre, au bout de quinze ans d'instruction (véritable parcours d'obstacles pour les parties civiles sans l'opiniâtreté desquelles le procès n'aurait jamais eu lieu), devant la cour d'assises de Bordeaux qui le condamne le 2 avril 1998 à dix ans de réclusion criminelle pour « complicité de crime contre l'humanité ». Il faudra attendre le 22 octobre 1999 pour qu'il soit incarcéré, après une fuite rocambolesque en Suisse, et il sera remis en liberté moins de trois ans plus tard, le 18 septembre 2002, grâce à l'application de la loi Kouchner car « le pronostic vital était engagé », mais il lui survivra plus de quatre ans puisqu'il meurt ce 17 février 2007 à l'âge de 96 ans!

Maurice Papon ne regrettait rien: « Si c'était à refaire, je le referais! » s'est-il écrié à la fin de son procès, car il ne faisait que son métier: son métier de fonctionnaire zélé, rouage administratif au service de l'État qui établit les listes de Juifs selon la législation en vigueur comme il le ferait pour n'importe quel « produit » figurant dans sa nomenclature de bureaucrate. C'est en cela que son histoire est exemplaire: il est le symbole de cinquante années d'histoire des mentalités françaises, de ces mensonges, oublis et autres arrangements biseautés pour éviter l'image que nous renvoie le miroir, celle du crime d'indifférence. Ne sommes-nous pas tous capables un jour, nous individus ordinaires comme Papon, d'obéir à l'inacceptable?

Car c'est là que le bât blesse. Le crime contre l'humanité, ce n'est pas Auschwitz, c'est une chaîne qui commence avec l'exclusion de la vie civile et professionnelle et le fichage, se poursuit avec les arrestations et les séquestrations, qui vont déboucher sur la déportation et finir par le gazage. La division des tâches et des responsabilités étant poussée à l'infini, chacun peut feindre d'ignorer dans cette chaîne le rôle du maillon qui le précède et de celui qu'il précède. Papon a accompli son devoir de technicien, de spécialiste; il fournit les moyens, la fin ne le regarde pas: au nom des ordres reçus, il ignore l'inhumanité des actes commis. Pour lui « démissionner aurait été déserter! » NON: face à un régime d'exclusion obéir c'est soutenir, et démissionner c'est résister. Tout individu doit conserver sa capacité de choix de dire non car n'oublions jamais, comme le disait déjà Étienne de La Boétie en 1548, que « le pouvoir ne s'impose que du seul consentement de ceux sur lesquels il s'exerce ».

17 février 2007,

Jean-Jacques Gandini
auteur de le Procès Papon, Éd. Librio, 2 euros

Ni dieu, ni maire-directeur à l'école

La vie des enseignants et enseignantes a ceci de particulier qu'ils n'ont jamais, ou si peu, l'occasion de tenter de changer quoi que ce soit au fonctionnement de l'école, tant celle-ci est abreuvée de réformes, décrets contre lesquels ils doivent se battre. Du coup, ceux et celles qui luttent le font plus pour conserver l'existant que pour le transformer ou même l'améliorer. Même si cet existant dépend d'un système national hiérarchisé qui génère infantilisation et précarité chez les adultes, et inégalités chez les élèves.

Depuis quelques années, on ne compte plus les attaques contre l'école publique et son personnel:

– Recul sur les retraites, décentralisation des Atos (agents techniques et ouvriers) en 2003.

– Loi Fillon et socle minimum en 2004, retour à l'apprentissage dès 14 ans.

– Loi sur le handicap, avec l'intégration forcée et sans moyen supplémentaire des élèves handicapés, accompagnée de la fermeture des classes spécialisées existantes.

– Utilisation des directeurs pour la création d'un fichier informatisé « Base-élèves », dans le cadre de la loi de prévention de la délinquance de Sarkozy…

Tout cela sur fond de restrictions, fermetures de postes et embauche de précaires.

Plus récemment, les déclarations et décrets de Robien sur l'apprentissage de la lecture, de la grammaire et du calcul marquent la volonté de jeter les enseignants en pâture aux parents d'élèves et aux medias en véhiculant des solutions simplistes et réactionnaires.

Encore des raisons de se battre

Les dernières attaques en date sont pour les profs du second degré la remise en cause de leur statut. Le décret révise un texte de 1950 et prévoit de retirer à environ 50000 enseignants des heures dites de « décharges » correspondant à un surplus de travail ou à un paiement en heures supplémentaires. Selon le ministère et les syndicats, en perdant une heure de décharge horaire dite « heure de première chaire », ces enseignants perdront 1500 euros de salaire net par an s'ils ne recourent pas à l'heure supplémentaire.

Dans le premier degré, ce qui pointe son nez n'est pas complètement inédit, c'est l'arrivée d'un super-directeur et de la remise en cause du caractère national de l'école.

Déjà en 1987, les enseignants des écoles primaires s'étaient largement mobilisés contre la tentative de René Monory, alors ministre de l'Éducation, d'instituer une superhiérarchie interne aux écoles en créant un corps de « maîtres-directeurs ». C'était l'époque des coordinations d'infirmières et les instits s'étaient approprié cette forme de lutte toute nouvelle et animée de la volonté de dépasser les organisations syndicales et de structurer les luttes de façon autonome. La mobilisation de la coordination des enseignants avait été telle que Monory avait reculé et enlevé son projet.

Qu'est-ce que les Établissements publics d'enseignements primaires (EPEP) ?

Depuis août 2004, la loi de décentralisation rend possible l'expérimentation, pour une durée de cinq ans, d'un regroupement d'écoles chapeautées par une superdirection et un conseil d'administration, sur le modèle du secondaire ou des écoles privées sous contrat. Aujourd'hui, Robien a décidé d'imposer la mise en place des EPEP par un décret qui accélérera les regroupements d'école et fera de nos établissements, déjà bien mal lotis, de véritables petites entreprises…

C'est une organisation et une gestion mutualisée des moyens destinés aux écoles maternelles et primaires qui menace les postes, l'indépendance et la liberté pédagogique des équipes.

Le conseil d'administration sera présidé par les collectivités territoriales, avec une surreprésentativité des élus: 50 % + 30 à 40 % des directeurs et enseignants + 10 à 20 % des parents. Le CA détermine le projet d'établissement, conclut des conventions et contrats au nom de l'établissement, donne son accord sur le recrutement du personnel non-enseignant, donne son avis sur la structure pédagogique, le fonctionnement des classes, l'école ayant une obligation de présentation de résultats… *

Il semble évident que ce texte met en œuvre la casse de la structure nationale actuelle avec la mise en place d'un système mi-municipal mi-privé. Les EPEP, leur financement, leurs moyens et leurs orientations pédagogiques dépendront très largement des ressources et des volontés des maires. On voit bien poindre le risque idéologique sous-tendu et l'inégalité de traitement sur le territoire.

Nulle place n'est faite à la laïcité, tant du point de vue des cadeaux faits par les maires aux écoles privées que de l'emprise marchande. On élude les questions sur les causes sociales de la difficulté à apprendre et à enseigner dans l'école actuelle en développant un projet dit de « mutualisation », alors qu'il n'est que « rationalisation » imposée, destiné à faire toujours plus d'économies sur le dos des services publics, du personnel et des familles.

Des petits chefs aux grands chefs, le nouveau maire-directeur

Cette nouvelle organisation met en place trois niveaux hiérarchiques différents (le directeur nommé par le CA, lui-même présidé par le maire, le directeur d'école et les adjoint-e-s) contre le fonctionnement actuel qui prévoit une égalité statutaire et la liberté pédagogique pour les enseignants.

Il est vrai que les revendications syndicales visant à améliorer le statut des directeurs ne vont pas dans le sens de la primauté du conseil des maîtres et de l'égalité. De ce point de vue, les salariés se rendront compte que les luttes catégorielles, mêlées à un statut hiérarchique ou ambigu, se retournent toujours contre eux.

Il faut combattre ce projet, non pas parce qu'il remettrait en cause la République et l'existence de l'institution, mais parce qu'il met en péril les derniers pans de liberté et d'égalité qui pouvaient subsister dans l'école, qu'il soumet l'ensemble des personnels à l'autorité de quelques-uns et qu'il constitue le risque d'une privatisation du service public.

Pour parvenir à la fois à s'opposer à ces reculs et à rendre l'école plus juste, il est urgent de dépasser les clivages catégoriels et syndicaux, mais aussi d'inventer d'autres formes de lutte laissant place à l'organisation autonome et consciente des salariés de l'éducation nationale et des parents d'élèves.

Virginie Benito
Groupe de Rouen de la Fédération-anarchiste

*Décret téléchargeable sur: http://www.sud-education-hautenormandie.org

Le cercle vicieux de la démocratie

L'OBLIGATION MORALE DE VOTER a historiquement fait l'objet d'un apprentissage tout à fait réussi de la part de la population. Accordé par le pouvoir, le droit de vote a été concédé progressivement et avec parcimonie. Il s'agissait pour les gouvernants de donner à la population des raisons d'adhérer au système politique en instaurant l'illusion selon laquelle une élection périodique signifierait que le peuple se gouverne lui-même. Le résultat a été plus que positif pour le pouvoir, puisque s'est imposée peu à peu l'idée que le système représentatif pouvait être « démocratique », c'est-à-dire instituait le pouvoir du peuple.

Or, bien évidemment, si les élections permettent dans une certaine mesure de faire alterner les élites dirigeantes, elles n'ont jamais permis à quiconque de se rendre maître de sa propre destinée. Et comment pourrait-il en être autrement lorsqu'on en est réduit à désigner à intervalles réguliers ceux qui vont nous dominer ? L'attachement de la majorité de la population au suffrage est toutefois très forte, et beaucoup ne peuvent même pas envisager de renoncer à ce droit dont l'exercice n'amène pourtant pas de réel changement dans l'existence collective. Le « devoir civique » est souvent si ancré dans les consciences que même les déceptions face aux changements de gouvernement n'apportant pas de modifications réelles ne parviennent pas à remettre en cause le fait de voter. Tout juste ces frustrations rendent-elles le choix politique plus difficile : pour quel parti voter lorsque aucun n'a l'air satisfaisant ou que tous ont montré leur inefficacité ?

Et lorsque l'on remet réellement en cause le système électoral pourvoyeur d'illusions, il reste encore un obstacle à l'abstention, seul outil pourtant capable de manifester notre volonté de nous organiser autrement : l'abstention ferait le jeu de l'extrême droite. Pire : ne pas voter, c'est voter FN. On a tous entendu ça. Mais ne pas voter si l'on est de gauche fait le jeu de la droite, et si on est de droite fait le jeu de la gauche. Tout ceci n'a pas de sens. Pas facile d'être libertaire quand tout le monde autour de vous vous assène constamment que votre intransigeance va précipiter l'arrivée au pouvoir du fascisme. Alors au nom de nos valeurs humanistes, devrions-nous cesser de défendre l'abstention et de revendiquer l'autogestion pour voter utile dès le premier tour ? Voter PS à chaque occasion pour barrer la route à Le Pen, ses amis et ceux qui le copient... Il y a plus réjouissant comme perspective, et c'est pourtant ce que de nombreux citoyens, militants ou non, s'apprêtent à faire en 2007.

À ceux-ci, que répondre si ce n'est montrer l'absurdité d'un système qui se mord la queue : la démocratie représentative est un cercle vicieux. Nous autres, anarchistes, savons bien qu'il n'y a rien à attendre de l'alternative au pouvoir des partis de droite et de gauche pour établir une société de liberté réellement juste et égalitaire. D'autres le découvrent seulement maintenant et constatent que ni gauche ni droite n'ont réellement fait progresser l'être humain depuis l'invention des élections. La finance s'est renforcée, oui, mais quid des citoyens qui par leur vote ont cautionné la perpétuation de ce système inique ? Malheureusement, beaucoup des déçus de l'alternance, trop empêtrés qu'ils sont dans l'horizon prétendument indépassable de la représentation et des élections, ne peuvent envisager de solution que dans le vote pour un parti hors système, un parti extrême qui ferait une fois au pouvoir ce que tous les autres n'ont pas pu ou voulu faire. C'est la grande réussite du FN que d'avoir réussi à faire croire qu'il ferait différemment et mieux que les partis de gouvernement classiques. Le parti d'extrême droite est désormais devenu un espoir de changement pour une trop large partie de la population. C'est la faillite du système représentatif qui a fait émerger des partis nationalistes et fascistes de type MNR, MPF ou FN. L'électoralisme n'aboutit qu'à l'asservissement de l'homme et l'enrichissement de ses dirigeants. Il fait en outre émerger des forces politiques qui sont une menace pour la liberté et la sûreté de chacun. Or, il faudrait voter, à nouveau, pour empêcher ces forces politiques d'arriver au pouvoir ! On voit bien là le caractère insensé d'un système qui produit les pires maux de la société et se pose en même temps comme un rempart contre eux.

Ne nous y trompons pas, le fascisme sera peut-être battu par les urnes, mais le système représentatif continuera à le faire triompher dans les esprits. Si nous ne rejetons pas les élections et que nous ne cherchons pas à nous organiser par nous-mêmes, le terreau de l'extrême droite continuera d'être favorable, et sans avoir au pouvoir le personnel de l'extrême droite, on aura, toujours plus, ses idées. Face à la tentation fasciste et au vote résignation : abstention, révolution, autogestion !

Romain Constant
Groupe Louise-Michel de la Fédération anarchiste

Les bébés en sursis

Prévention de la délinquance

Le CNE [1] publie, sur Internet, son avis sur « la détection de certains troubles du comportement chez le très jeune enfant » et critique, par une prise de position très ferme, l'expertise collective de l'Inserm [2], qui établissait des liens entre les troubles de la conduite chez l'enfant et la délinquance future. Ce travail avait provoqué une forte mobilisation des professionnels de la petite enfance et, notamment, la publication de la pétition unitaire « Pas de zéro de conduite », ainsi que le recours devant le Comité national d'éthique.

Le résultat obtenu prouve que, en ces temps de libéralisme, aucune piste pour faire respecter nos libertés individuelles n'est à négliger, y compris quand elle est légale. Ce qui est assez rare pour être noté ! En effet, la réponse des sages remet en cause le travail-même de l'Institut : « Il convient de souligner l'ambiguïté de la définition du trouble des conduites car elle tend à occulter les frontières entre pathologie et délinquance, entre démarche médicale et démarche judiciaire. » Ensuite, le Comité s'étonne des critères de choix de sélection des experts qui ont effectué cette recherche car « ils appartiennent tous, ou presque, à la même école de pensée ».

Après cette mise au point méthodologique, le CNE prend la liberté de donner une petite piqûre de rappel historique et déontologique aux experts de l'Inserm : « La tentation de réduire, classer et hiérarchiser l'ensemble des dimensions de la complexité des comportements humains à l'aide d'une seule grille de lecture, et de s'en servir pour prédire l'avenir des personnes, est une tentation ancienne. Certains pensent aujourd'hui pouvoir tout lire de l'identité et de l'avenir d'un enfant par l'étude de son comportement, de la séquence de ses gènes, ou par l'analyse en imagerie de ses activités cérébrales. L'histoire des sciences nous révèle la vanité de tenter de réduire à tel ou tel critère la détermination de l'avenir d'une personne. »

Le CNE s'inquiète, ensuite, de la fonction accordée à la génétique (une science encore embryonnaire) au sein de la recherche médicale : « Les facteurs de risques sociaux ou environnementaux apparaissent comme au moins aussi déterminants pour les comportements ultérieurs que les facteurs génétiques, neurobiologiques ou psychologiques individuels de l'enfant. Mettre en avant des prédispositions génétiques risque, de plus, de mettre des enfants "à l'écart", et de les stigmatiser en les considérant "comme des enfants différents et dangereux" ». Et le comité de se montrer opposé à la tendance de la pédopsychiatrie de prescrire trop facilement des psychotropes aux enfants trop agités : « Cette administration de médicaments anxiolytiques à de jeunes enfants est une facilité à laquelle notre société se doit de ne pas céder. La médecine doit d'abord considérer l'enfant comme un être en souffrance et en danger, qu'il faut accompagner, et non pas comme un enfant éventuellement dangereux. Nous rappelons notre opposition à une médecine qui serait utilisée pour protéger la société davantage que les personnes. »

Dans ses recommandations finales, le CNE insiste sur un dernier point, la communication de données biologiques ou médicales à des représentants institutionnels et, plus généralement, d'éventuelles exceptions aux règles du secret médical : « Nous y sommes opposés, car cela pourrait aboutir à stigmatiser des sujets à partir de critères dont le lien avec des comportements ultérieurs n'est pas établi. » Cette réaction du CNE s'oppose de front à la loi de prévention de la délinquance, préconisée par Sarkopen et qui vient d'être adoptée en première lecture à l'Assemblée. Si les sages commencent à se rebiffer, on imagine ce que cela pourrait donner quand tous les pauvres s'y mettront... Quand tous les pauvres s'y mettront !

Patrick Schindler
Groupe-claaaaaash@federation-anarchiste.org

1. Comité national d'éthique.
2. Institut national de la santé et de la recherche médicale.

De la fiscalité

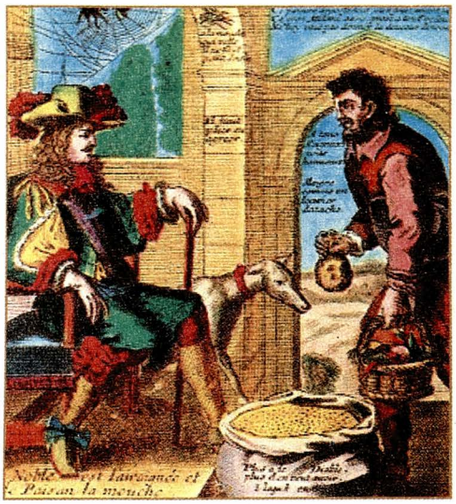

Jacques Langlois

VASTE PROGRAMME que la fiscalité. Commençons par rappeler les fonctions de la fiscalité. La première, historiquement s'entend, est de financer les fonctions régaliennes de l'État: armée, pouvoir politique, police, relations extérieures. Le néolibéralisme actuel et les « libertariens nord-américains » prétendent en revenir à ces seules missions. Nos anciens, qui n'étaient pas plus bêtes que nous, ont assez rapidement vu qu'il y avait nécessité de routes, de poste, d'ouvrages d'art pour développer le bien collectif et les échanges (phares, ponts) qu'aucun individu privé ne voulait payer à cause du coût et surtout de l'ouverture de son usage à tous, sauf à lui réserver un monopole étatique, mais à ce moment-là, il ne s'agit que d'une décision de la puissance publique et d'un effet de report des charges, comme tout bon péage aujourd'hui. Et puis, même chez des fondateurs du libéralisme économique comme Smith ou John Stuart Mill, on a requis des structures collectives d'éducation et d'égalisation des chances.

Une deuxième fonction de la fiscalité est donc de financer des dépenses collectives et solidarisées pour le bien commun, sachant que, de façon générale, l'initiative privée ne le ferait pas pour tous car elle ne s'intéresse qu'à la demande solvable. Évidemment, cette exigence de fonds pour un « État-providence » a été justifiée par la recherche de plus de démocratie et par la théorie des défaillances du marché en ce qui concerne les biens publics, c'est-à-dire ceux qui doivent être offerts à tous sans rareté, sans exclusivité, sans rivalité (le donner à quelqu'un n'en prive pas les autres). Puis on s'est aperçu que ces services relevaient en quelque sorte « d'un monopole naturel », parce qu'il serait dispendieux de construire plusieurs réseaux pour les rendre. Mais chez les libéraux, ces services ne sont que des utilités publiques assurables par des entrepreneurs privés encadrés par des cahiers des charges réglementant leur activité dans des obligations de service public. C'est la thèse actuelle de l'union européenne (UE), dite du « service universel » pour l'accès aux biens fondamentaux (eau, électricité, transports, etc.). Cette thèse oublie que faire assurer un service commun par une boîte privée ajoute la nécessité d'un profit pour icelle. En d'autres termes, un service public socialisé ou mutualisé, à condition qu'il soit bien géré sans intervention des gouvernants en faveur de ses copains, des lobbies, de la corruption, est toujours moins cher qu'une prestation privée.

Une troisième fonction est d'assurer plus de justice sociale en faisant contribuer les riches plus que les pauvres aux charges générales du pays, charges dont on a vu qu'elles allaient du régalien au providentiel en passant par les biens collectifs et à usage commun. Cette fonction a reçu des raffinements en étant complétée par des subventions et des « revenus de transfert » pour que les plus défavorisés soient protégés contre la maladie, le chômage, les risques collectifs (approche assurantielle collective et solidaire) et pour diminuer les inégalités (véritable sens de l'État-providence) par de la « redistribution » en leur faveur. Les inégalités étaient ainsi censément compensées de deux façons: par la fiscalité et par la redistribution, qui n'est jamais qu'une façon fiscale de faire de la « discrimination positive », mais là indépendamment de toute considération ethnique ou religieuse.

Le sujet étant donc très vaste, je me contenterai, en ce qui concerne la logique profonde des choses, de dire que la fiscalité révèle les choix de société: libéralisme absolu ou collectivisme, solidarité ou responsabilité individuelle, toute-puissance du marché ou correction des inégalités qu'il crée à cause des inégalités de pouvoir des acteurs sociaux ou des asymétries d'information, recherche de justice sociale ou primauté de la responsabilité individuelle et de la charité privée pour les seuls méritant une assistance, solidarité et coopération ou *struggle for life*, etc. À cela, il faut ajouter qu'un traitement par des règles égalitaires standard (même accès à l'éducation, à l'assurance-maladie, etc.) peut parfaitement conduire à un renforcement des inégalités. L'éducation gratuite profite bien plus aux enfants des classes riches ou cultivées (voir Bourdieu et Passeron, *les Héritiers*, paru en

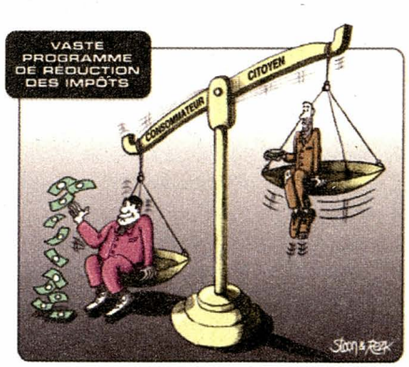

1964). La santé mutualisée sans taux progressif des cotisations est bien plus favorable aux riches qui peuvent consommer les soins *ad libitum* en ne payant que proportionnellement dans leurs cotisations, qui, de plus, sont plafonnées !

Cette grille d'analyse et d'évaluation ayant été procurée, penchons-nous sur l'état de la fiscalité française. Elle repose essentiellement sur les impôts indirects ou sur la consommation. Ne parlons que des plus gros, bien qu'il y en ait des foultitudes (taxes sur le tabac, l'alcool, le vin, péages, etc.). La TVA en 2005 représente 127 milliards d'euros, soit 17 % des prélèvements obligatoires (752,2 milliards), l'IRPP, le seul impôt à être **progressif** en fonction du revenu, n'en représente que 7 % (49,4 milliards), l'impôt sur les sociétés (IS, sur les bénéfices), 38,8, soit 5 %. Les cotisations sociales (CSG, 72 milliards en 2005, 76 en 2006, 78 en 2007), qui sont **proportionnelles** au salaire (90 % du montant de leur produit global) ou aux revenus financiers (10 %), font 37 % desdits prélèvements obligatoires. L'ISF (impôt sur la fortune) rapporte 3,2 milliards d'euros et ne représente donc que 6 % de l'IRPP et 0,4 % du total. Mais il y a bien d'autres impôts pour rançonner le salariat. La TIPP (taxe intérieure sur les revenus pétroliers) fait 24,3 milliards. Les taxes d'habitation font 11,3 milliards ; les taxes foncières, 20,1 (95,2 milliards en tout pour les taxes des collectivités locales, où l'on trouve en plus les droits de mutation, les cartes grises, la taxe sur les ordures ménagères, etc.). Si l'on ajoute à la CSG, les cotisations patronales (santé, retraites, accidents), des ressources diverses (quote-part des taxes sur les tabacs, les alcools, les assurances auto et habitation, CSB, TGAP, etc.), les administrations de sécurité sociales touchent, toujours en 2005, 360 milliards, soit près de 48,2 % du total des prélèvements obligatoires (ce sera plus de 50 % en 2006) ! En 2005, les prélèvements obligatoires (PO), qui devaient diminuer, Chirac dixit, mais ont augmenté de 5,1 %, les portant à 44 % du PIB de 1 650 milliards (moyenne européenne : 39,6 %) : dont plus 8,6 % pour les collectivités territoriales, plus 2,8 % pour l'État, plus 6 % pour la sécu... Notons un chiffre effarant : le taux de prélèvement global social et fiscal sur le salaire moyen atteignait, record mondial dans l'OCDE, 71,3 % du salaire brut ! Dans ce cadre, le financement de la SS est assuré à 28 % par des taxes diverses en plus de la CSG qui est elle-même un impôt.

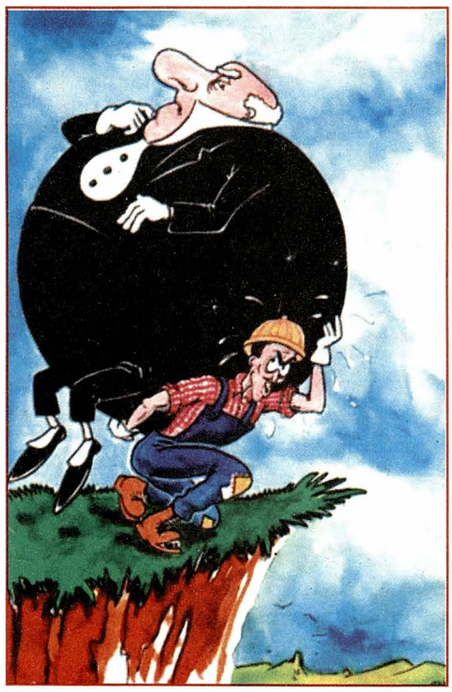

Le patronat se plaint en permanence des taxes qui pèsent sur lui : taxe professionnelle (20,7 milliards), taxe sur la formation professionnelle (9 milliards) et l'apprentissage (environ 3 milliards), cotisations Unedic (4,04 % des salaires), taxe générale sur les activités polluantes (TGAP, 500 millions), contribution sociale sur les bénéfices des sociétés (CSB, 920 millions), cotisations sociales employeurs (145 milliards), etc. On ne peut entrer dans le détail, tellement c'est le maquis, ce qui n'est sûrement pas un hasard. Sachons qu'en 2004, les prélèvements obligatoires sur les entreprises (POE) étaient de 17,4 % (moyenne européenne 13 % en 2001) sur 1 600 milliards de PIB, soit 281 milliards d'euros. Le patronat oublie de remarquer que toutes ces taxes sont répercutées dans les prix de vente, ce qui fait que, en réalité, ce sont les consommateurs qui les payent. Les entreprises ne paient que sur leurs bénéfices (impôt sur les sociétés, ISF : 38,8 milliards) et, en outre, « l'outil de travail » (de même que les œuvres d'art, merci Mitterrand) n'est pas assujetti à l'ISF. Le problème, là, est que les pays de l'UE n'ont pas tous ces taxes-là, ce qui rend leurs produits importés en France nettement moins chers. De façon générale, les pays qui n'ont pas de vraies législations sociale, fiscale, du travail, de la santé, de l'environnement, etc. font du dumping par rapport aux productions françaises ou des pays en ayant des équivalentes. Et ce n'est pas par hasard que l'UE requiert l'unanimité des maintenant 27 pays membres en matière fiscale ; cela permet ce dumping, que les pays pauvres sont obligés d'employer, car l'UE les a privés largement des fonds structurels d'ajustement et des subventions agricoles lors de leur adhésion. Le budget de l'UE ne représente en gros que 1,1 % de l'ensemble des PIB des 27 et n'a pratiquement pas été augmenté avec l'adhésion de nouveaux entrants par suite de l'avarice et du protectionnisme des anciens. Que leur reste-t-il ? Évidemment le dumping fiscal, environnemental, social. Les patrons oublient aussi qu'ils touchent des subventions (65 milliards en 2005), qu'ils sont détaxés ou exonérés de cotisations sociales (24 milliards d'euros prévus pour 2006), soit en tout à peu près dans les 90 milliards d'épargnés et volés ainsi aux autres contribuables, et qui seraient à retrancher des 281 de POE. Enfin la tendance des POE est à la baisse depuis 2002.

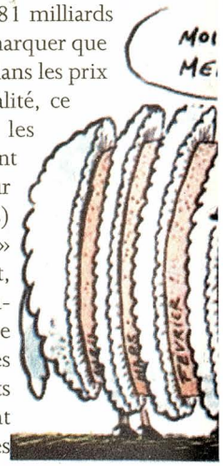

On voit rapidement que les 752 milliards d'impôts et cotisations payés en 2005 le sont essentiellement par les citoyens : seuls 38,8 milliards (IS), non répercutés sur la consommation, sont à la charge des entreprises (5 %). Il faut aussi noter que la part du salariat dans la valeur ajoutée du pays (990 milliards en 2005) est descendue à 58,2 % contre 67,5 en 1977. Soulignons que les impôts d'État sont à la baisse par suite des baisses d'IRPP pour les riches, de l'augmentation de la prime pour l'emploi et des exonérations de droits de succession et donations. En revanche les impôts des collectivités territoriales (95,2 milliards en 2005), dont droits de mutation (assis sur la valeur des biens vendus après spéculation immobilière, 7,2 milliards) et les cotisations de SS sur les ménages (+ 10,5 milliards de 2002 à 2005) sont à la hausse, ce qui explique l'augmentation du taux de PO (phé-

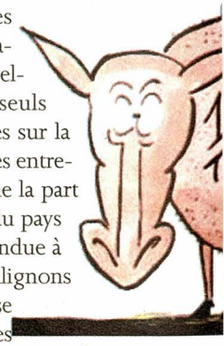

nomène accru par la croissance et donc de meilleures rentrées fiscales).

Mais ce n'est pas tout ! En fait les recettes publiques représentent près de 50 % du PIB (32 % aux États-unis, soit 6 points de moins que les PO). D'où vient cette étonnante différence ? De ce que moult recettes ne sont pas considérées comme liées à de l'obligatoire : les péages, les droits de timbre, les frais d'hypothèque, les taxes sur l'eau (dont l'hilarante taxe sur les voies navigables que vous payez sur vos fournitures ménagères d'eau ; contentez-vous d'un puits), certaines taxes sur l'électricité (vous n'êtes pas tenu d'être abonné à l'électricité ou au gaz), les taxes sur les assurances au titre des catastrophes naturelles ou des attentats, les amendes, les cartes grises, les redevances de concession (celle d'EDF à la ville de Paris fait 35 millions d'euros), les dividendes en provenance des entreprises publiques rentables (ce qui signifie que si les gouvernants vendent le capital jusqu'à 100 % de privatisation, il n'y aura plus la recette correspondante. En d'autres termes ouvrir le capital des services publics et le privatiser consiste à vendre à court terme les bijoux de famille et à se priver d'un revenu à long terme), ventes de biens immobiliers publics (presque d'usage gratuit sauf frais d'entretien pour les remplacer par des loyers à payer), etc. Ajoutons la RDS, qui n'est pas une taxe, dixit la technocratie étatique, mais une contribution au remboursement de la dette sociale (rappelons que la CSG n'est pas une cotisation, mais un impôt). Plus fort encore, si les recettes publiques sont à 50 % du PIB, les dépenses, elles, sont à 56 %. Comprenne qui pourra. Une grosse partie de ce gap de 12 points entre le taux de PO et celui de la dépense publique vient évidemment du déficit budgétaire (2,5 % du PIB en 2006, soit dans les 36 milliards en 2006) et l'autre du service de la dette (environ 40 maintenant). Ces deux chiffres (recettes et dépenses) montrent clairement que le pouvoir se fout de la tête des citoyens depuis très longtemps, car le taux réel de PO est sous-estimé, camouflé, truqué.

Si l'on se penche sur l'évolution de la fiscalité, notamment sur celle de l'IRPP, à la baisse depuis Jospin 1er ou le gouvernement « hipponyme » Galouzeau (voir ML n° 1416), dans le cadre des promesses chiraquiennes de moins 30 % – ce qui ne sera atteint qu'à moitié –, a fait très fort pour 2007, année électorale. Les tranches ont été ramenées à 5 au lieu de 7, le taux le plus élevé (dit marginal) est passé de 48 % à 40, l'abattement de 20 % a été supprimé. Or, il était plafonné à 120 100 euros, ce qui donc procure un avantage phénoménal aux revenus le dépassant. Un bouclier fiscal : la somme des impôts (IRPP plus locaux plus ISF) ne peut dépasser 60 % du revenu, ce qui revient à casser l'ISF. Au total, 70 % des 3,5 milliards de réduction seront concentrés sur seulement 20 % des ménages imposables, c'est-à-dire les plus aisés. Ces dernières années se sont multipliées les « niches fiscales » : aide à l'emploi à domicile, exonérations pour l'épargne-logement, les PEA, les PEP, les assurances vie, les abattements sur les dividendes et les seuils d'imposition des plus-values, etc. ; il y en a pour 7 milliards d'euros qui profitent à ceux qui payent de l'IRPP, soit 50 % seulement des ménages. Maigre compensation : la prime pour l'emploi, donc hors chômeurs et érémistes (RMI excluant les moins de 25 ans), a été portée à 948 euros pour 2007, contre 714 en 2006.

Pendant ce temps, on glose sur la baisse des impôts au profit des classes moyennes. Évidemment, la notion de classe moyenne demeure indéfinie. En gros, y appartiennent ceux qui (par individu) sont dans les 1500-2000 euros nets par mois. Cette définition ne tient pas compte des différences de situation entre jeune actif ou retraité, propriétaire ou non de son logement, ville ou campagne, province ou Île-de-France, etc. En gros, un célibataire à Ris-Orangis, avec 2000 euros, locataire, devant prendre des transports, est considéré de la même façon que celui qui habite Paris dans un logement hérité ! M. Hollande avait fixé le seuil de la richesse, donc la position inférieure des classes moyennes, à 4000 euros nets, avant de se dédire et de ne parler que pour un célibataire.

Le raisonnement fiscal et en termes de prélèvements obligatoires est très trompeur dans les comparaisons internationales. Les néolibéraux hurlent à la France collectiviste avec ses 44 % de PO, la Grande-Bretagne et l'Allemagne étant à 35, le Japon et les États-unis à 25. En revanche, la Suède est à 50. Pour les recettes publiques, la France est à 50,9 % du PIB en 2005, pour 43,5 en Allemagne, 30 au japon, 41 en Grande-Bretagne, 32 aux États-Unis, 59 en Suède. Ceci ne signifie pas grand-chose à part des choix de société différents : solidarité ou responsabilité, solutions individuelles ou collectives. Ainsi, aux États-Unis et en « Anglo-saxie », il n'y a pas d'assurance maladie et de système de retraites obligatoires : ce sont les entreprises bienveillantes qui cotisent (il faudrait distinguer entre prestation définie, ce qui disparaît, et cotisation définie) ou les salariés qui s'assurent. Ce qui explique que 46 millions de Nord-Américains sur 300 soient dépourvus de toute couverture sociale. Ce qui explique aussi que si l'on prend en compte la chose, l'écart de 17,3 points de PIB sur les recettes entre la France et les États-Unis est ramené à seulement 6 points (31,7 contre 25,7). De même, aux États-Unis, les universités et bien des écoles privées sont financées par des fondations, des clubs d'anciens élèves, des entreprises, des mécènes, des droits d'inscription ahurissants. Ce qui explique, du reste, que 60 % des élèves de ces établissements y soient

entrés par piston, dont l'inénarrable Bush que ses résultats scolaires plus que médiocres auraient, par comparaison, fait atterrir à Sup de Co de Carpentras plutôt qu'à HEC. Comme disent les technocrates, le « périmètre » du volontaire (assurances individuelles) ou de l'obligatoire (impôts et cotisations publiques) n'est pas le même et les comparaisons sont trompeuses. Ces comparaisons, en revanche, ont une fonction idéologique: pousser les Français à remplacer les salaires fixes par des rémunérations en actions (exonérées de cotisations sociales et défiscalisées comme les stock-options, d'où le creusement du déficit de la SS), leur retraite par répartition par une de capitalisation (cotisatisions d'assurance vie ou de capitalisation individuelles elles aussi exonérées), leur assurance maladie collective par des assurances complémentaires (avant que les solidaires aient disparu) privées. Le gouvernement y pousse parce que cela évidemment diminue le taux de PO (il oublie que ça baisse aussi les recettes!); les banquiers et assureurs y poussent car cela fait du fric à placer dans les OPA, OPE, LBO, etc. et augmente leurs (grosses) commissions dans ces opérations; les patrons sont ravis car ça fait baisser les charges patronales et ça fait remplacer des évolutions de salaires par des versements aléatoires, liés à des résultats incertains; les moralistes néolibéraux sont réjouis: l'individualisme, la rente, le lucre, la responsabilité individuelle remplacent la solidarité (en oubliant que c'est aussi la valeur du travail qui est altérée puisque les gains ne viennent plus du travail mais du patrimoine, de la spéculation, des effets d'aubaine). À ce sujet, notons que la CMU, les mutuelles maladie sont déjà une progression vers cette vision-là du lien social. Ce qui explique au passage que les dépenses de la SS, hors déficit, soient bien supérieures à ses recettes: les dépenses sont largement payées par le cochon de mutualiste, les augmentations des forfaits (hospitaliers), le ticket modérateur non remboursable par une mutuelle, les déremboursements de médicaments, etc. C'est fait pour diminuer le trou et pour pousser aux assurances complémentaires privées.

Toute personne républicaine et solidaire ne fera pas comme Johnny, Mauresmo, Henry ou les grands patrons expatriés en Suisse, en Belgique ou ailleurs. Cependant, il faut aussi se demander si l'impôt est judicieusement réparti et s'il est bien employé. Sur le premier point, on a vu clairement que non. À quoi il faudrait ajouter que les prétendues classes moyennes payent tout plein pot sans recevoir d'aides, lesquelles sont liées pour l'essentiel à des conditions de revenu. On rendra cette justice à Chiracos que c'est la situation des plus pauvres qui s'est le moins dégradée (RMI, ASS, aides aux logements, exonération TH, etc.) bien qu'il y ait désormais 12 % de Français pauvres (7 millions) si l'on prend l'indicateur européen, à savoir moins de 60 % du revenu médian. Mais la France socialiste et suivante, dans son immense sagesse, ne retient que 50 % dudit revenu (le revenu médian est le revenu disponible [y compris revenus de transfert, moins les impôts] qui sépare la population en deux parties égales; donc les pauvres sont ceux qui ont en France moins de 50 % d'icelui; en 2004, le revenu médian pour une personne seule était de 1314 euros, à comparer au loyer d'un studio en première couronne parisienne: de 500 à 600 euros). En revanche, la situation des moins pauvres, les prétendues classes moyennes, laminée par les deux bouts, ne cesse de dégringoler. Par exemple, elles payent plein pot les taxes d'habitation alors que la moitié des redevables est exonérée ou diminuée.

Nous avons 220000 flics, CRS, gendarmes, RG, etc. et nous sommes, avec l'Espagne, le pays le plus fliqué d'Europe.

Quant à savoir si l'impôt est bien employé, en dehors des aides aux plus pauvres, la réponse est non aussi. On a 39 milliards pour une armée inutile. On a une administration pléthorique car on a multiplié les niveaux territoriaux: communes, agglomérations, cantons, départements, régions, syndicats de commune. Les compétences entre échelons territoriaux sont floues et ont été mal redéfinies lors des décentralisations (Deferre, Raffarin). Les impôts sont hyper compliqués. Et nous payons royalement 577 députains, 333 sénateurs (ça coûte 120000 euros par an et par tête de pipe et ils se sont dotés de retraites et d'indemnités de chômage pharaoniques), des conseillers régionaux, départementaux, des politicards communaux, etc. Nous avons 220000 flics, CRS, gendarmes, RG, etc. et nous sommes, avec l'Espagne, le pays le plus fliqué d'Europe, ce qui n'empêche pas les violences contre les personnes d'avoir augmenté de 13 % entre 2002 et 2006! L'éducation nationale (59 milliards) est construite et fonctionne en dépit du bon sens. La corruption alourdit d'environ 2 % les factures des commandes publiques. On est truffé d'agences, de commissions, de hauts comi-tés, etc. regorgeant de hauts fonctionnaires faussement indépendants de l'État. Et ce ne sont que des exemples.

Bon appétit, messieurs dames. **J. L.**

Sources: rapport numéro 41 du Sénat et site internet du Sénat, INSEE, *le Monde*, Wikipedia, *le Journal du management*, Observatoire européen des POE, collectif économiste pour l'action politique, *Alternatives économiques*, revue *VO*, livre *les Bons Chiffres pour ne pas voter nul en 2007*.

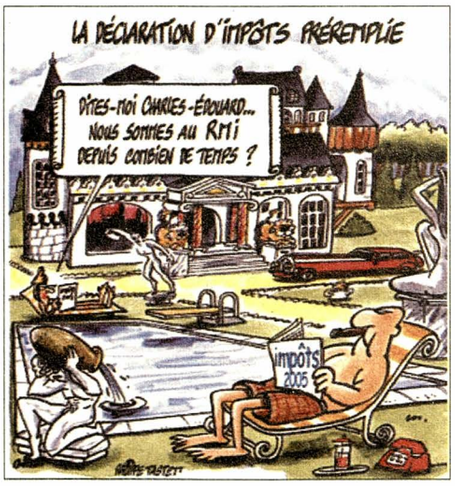

L'enfant-poubelle

« Insupportable est la mort de l'enfant: elle réalise le plus secret et le plus profond de nos vœux. On conçoit sans peine excessive la mort de son prochain. [...] Mais tuer l'enfant, non: on retrouve l'horreur sacrée; c'est impossible. » [1] Et pourtant, quand la mort rôde...

Dans *le Parisien* du 7 mai 2006, on peut lire: « Une fillette de quatre ans retrouvée dans une *poubelle* ». Dans l'*Express* du 28 août 2006, on peut lire: « Fait divers. Un bébé à la poubelle. La mère d'un nouveau-né, retrouvé mort et enfermé dans un *sac-poubelle* en début de semaine à Beauvais (Oise), a été interpellée et placée en garde à vue mercredi soir... »

Dans *le Parisien* du 17 novembre 2006, on peut lire ce témoignage de détresse d'une jeune femme: « "Je me souviens de mon bébé mort sur mon ventre". Il y a sept ans, [elle] accouchait seule d'un garçon et [...] quelques minutes après la naissance de l'enfant, elle le mettait dans un *sac-poubelle*, avec des vêtements et des draps ensanglantés. Le sac allait atterrir dans un terrain vague. » Dans *le Parisien* du 16 janvier 2007, on peut lire: « Une femme de 35 ans, qui avait vraisemblablement accouché chez elle, a avoué avoir tué son bébé avant de l'abandonner dans un *conteneur poubelle*. »

Ces tragiques événements viennent nous rappeler qu'accueillir un enfant dans ce monde n'est pas simple. Mais jeter son enfant à la poubelle, n'est-ce pas une étrange idée? Réduits aux plus extrêmes difficultés, d'autres hommes à d'autres époques inventèrent d'autres moyens. Longtemps, on déposa l'encombrant sur les porches des églises et des couvents... En France, au milieu du XVIIIe siècle, on inventa le *tour*. « C'est un cylindre dont un côté de la surface latérale est ouvert et qui pivote sur l'axe de sa hauteur. Le côté fermé fait face à la rue. Une sonnette extérieure est placée à proximité. Une femme veut-elle exposer un nouveau-né? Elle avertit la personne de garde par un coup de sonnette. Aussitôt le cylindre, tournant sur lui-même, présente au dehors son côté ouvert, reçoit le nouveau-né et, poursuivant son mouvement, l'apporte à l'intérieur de l'hospice. » [2]

Le grinçant Jonathan Swift proposa une solution irlandaise: « Un jeune enfant, bien sain, bien nourri, est, à l'âge d'un an, un aliment délicieux, très nourrissant et très sain, bouilli, rôti, à l'étuvée ou au four, et je ne mets pas en doute qu'il ne puisse également servir en fricassée ou en ragoût. » [3] Le tendre Gaston Couté fabriqua une chanson, *Les p'tits chats*: « *Pisqu' tu peux l'empêcher d' souffri, / Ton pequiot qu'est tout prêt à v'ni, / Fill', pourquoué don' qu' tu n' le f'rais pas? / Tu voués: l'étang est à deux pas. / Eh ! bien, sitout qu' ton p'quiot vienra, / Pauv' fill', envoueill'-le r'trouver mes p'tits chats!...* »

On n'imagine jamais qu'une solution à sa portée. Il faut lire le geste désespéré de ces femmes aussi comme une grande gifle jetée à la face de ce monde. Après avoir inventé stylos, mouchoirs et autres briquets *jetables*, l'époque s'enhardit et réinvente le *vaut rien*, l'homme *jetable*. Paroles. « Pour moi, le CPE c'est: vous devez accepter d'être la génération des salariés *jetables* », disait une lycéenne récemment. Le plan de Villepin était si tordu que même les gosses de riches s'en émurent. Laurent Fabius déclarait: « Je refuse la société du jeune *jetable* que consacre le CPE. » [4] L'Éducation nationale, toujours à la pointe du progrès social et moral, traite ceux qu'elle emploie avec un mépris citoyen. Le jour de la grève du 8 février, une jeune enseignante contractuelle déclarait: « Ils nous prennent, nous *jettent* quand ils veulent. » [5] *Libération* titrait récemment: « Non à l'immigration *jetable* ». [6] Même les milieux huppés sont atteints. Haute couture. *Libération* 19 janvier 2007: « À trois jours des défilés de haute couture, *Libération* a enquêté sur la condition de ces adolescentes toujours plus maigres et *jetables*... » [7] Poupées chiffons, vous pouvez croire être de la *jette society*, vous êtes stars éphémères de la jette société!

Un passé récent avait déjà le goût de l'avenir. « Entre Gœbbels avec ses enfants morts. Gœbbels: "C'étaient mes enfants Mon avenir / Je les ai abattus Ils sont à toi / Nous laissons derrière nous ce qui vient après nous [...] J'ai fait mon possible pour exterminer l'humanité qui submerge la planète. D'autres viendront après moi qui poursuivront mon travail." » [8] Un tel avenir radieux est-il déjà là? Mais, par un curieux renversement, aujourd'hui on appelle l'« enfant-mort », l'« enfant-roi »! [9]

Gilbert Molinier

---

1. S. Leclaire, *On tue un enfant*, Paris, Éditions du Seuil, 1975, p. 10.
2. J. Donzelot, *la Police des familles*, Paris, Éditions de Minuit, 1977, p. 30.
3. J. Swift, « Modeste proposition pour empêcher les enfants des pauvres en Irlande d'être à charge à leurs parents ou leur pays et pour les rendre utiles au public », in A. Breton, *Anthologie de l'humour noir*, 1966, p. 27.
4. http://www.laurent-fabius.net/article426.-html
5. M.-N. B., « Ils seront dans l'action aujourd'hui », in *l'Humanité*, 8 février 2007.
6. *Libération*, 2 mai 2006.
7. « Mannequins: le péril jeune », in *Libération*, 19 janvier 2007.
8. H. Müller, *Germania 3, Les spectres du Mort-Homme*, Paris, L'Arche, 1996, p. 28.
9. « De l'enfant-roi à l'élève-client », in *le Monde de l'éducation*, n° 317, septembre 2003.

Guinée

Bilan des événements

Les balles qui ont tué le 22 janvier dernier venaient-elles de fusils militaires, policiers ou volés? Des sources officielles interviewées affirment sur Guineenews (site internet) que l'enquête est en cours…

Que durant des manifestations syndicales les forces de l'ordre, toutes tendances confondues, tirent à balles réelles n'est pas à l'ordre du jour en notre bel Hexagone, mais en Afrique dite francophone, oui.

Pourtant, les événements politiques de la Guinée, (grève générale, état de siège et des centaines de morts et de blessés depuis le début de l'année) ne font pas la une des médias francophones. On préfère décortiquer les prestations de fin de règne de Jacques Chirac au sommet des chefs d'État africains et français qui s'est ouvert le 15 février. Du continent africain, trente chefs d'État qui majoritairement dirigent leur pays d'une main de fer, voire dictatoriale. Ils ont été soutenus au nom de la real politik par De Gaulle, Giscard, Mitterrand et le préretraité Chirac.

Bref, l'aide militaire et économique a été attribuée par la droite comme la gauche à de drôles de choses. Pour en revenir à la Guinée, quasi silence radio.

Pourtant… « Je suis humilié, déculotté et déshabillé par les syndicats et Kalam (quartier historique la capitale Conakry), je risque de vous tuer tous les quatre. J'ai déjà tué, je suis capable de tuer encore. » Qui s'exprime ainsi? Le général-président Conté, autocrate qui a fait ses classes dans l'armée coloniale française. Ce à quoi les jeunes qui avaient pris d'assaut l'autoroute de Matoto (quartier de Conakry) répondaient la semaine dernière: « On a faim, on a faim, on veut le changement, il faut qu'il s'en quitte! » Ce qui fait dire à *Libération*: « Les Guinéens attendaient depuis le 1er février, après plus de deux semaines de grève générale, la nomination d'un véritable chef de gouvernement. »

Sous le titre Réunion entre les acteurs de la crise guinéenne, Guineenews et les syndicats CNTG et USTG au Palais du peuple nous livrait: « Nous leur avons demandé de lever l'état de siège, ils refusent de le faire. Que voulez-vous qu'on fasse? Tant que durera l'état de siège, ne vous attendez pas de nous voir là-bas », martelé par Sy Savané de l'USTG. De son côté, Rabiatou Seka Diallo, secrétaire général de la CNTG (depuis 2005, seule femme élue responsable syndicale en Afrique, mais c'est pas beaucoup mieux dans le reste du monde) déclarait récemment: « Seule la lutte amène un progrès social. Pour cela il faut s'organiser […]. Ce sont les délégués, les femmes et les hommes, qui font le syndicat. C'est grâce à elles et à eux que nous avons avancé […]. Notre succès est dû aussi aux messages écrits de la CMT, CISL, OUSA, de la CSC, de Social alert, de la CGT, de nos partenaires hollandais et évidemment des camarades des syndicats africains. Les lettres expédiées au président de la République l'ont sûrement fait réfléchir. »

Revenons aux intérêts français, comme le rapporte Nicolas Arraitz dans *C.Q.F.D.*: « Même si l'extraction de la bauxite a échappé à Péchiney, les intérêts sont clairs: trafic portuaire, transports et possibles gisements pétroliers (Total est très présent) s'ajoutent à l'enjeu de la présence française dans la région. » Sur la télévision guinéenne, on voit des représentants du gouvernement parcourir les hôpitaux et distribuer des billets de banque aux victimes de la grève. Les familles des tués recevraient des indemnités, sur quels critères? D'un autre côté, les syndicats ont des revendications distinctes des oppositionnels politiques. Mais la Guinée sans Conté se fera sur quelles bases? Le front syndical saura-t-il éviter l'Union sacrée, rester dans l'autonomie ouvrière? Dans le pays de la colonisation où le niveau de vie n'est en rien comparable avec celui des anciennes colonies, nous ne pouvons que les soutenir sans leur donner de leçons dont ils et elles n'ont que faire. Là-bas, les balles sifflent et tuent et nous, nous attendons un vrai printemps…

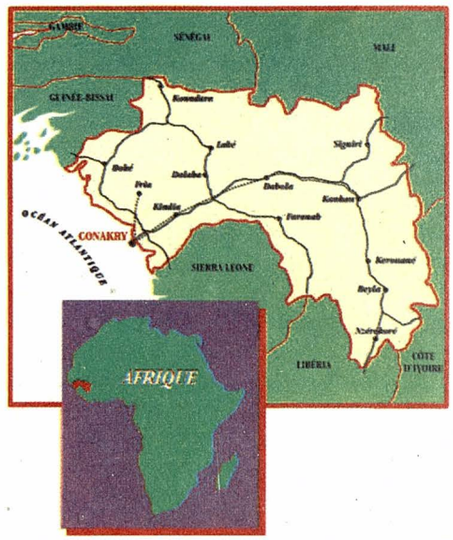

Jean-Pierre Germain,
avec l'aide de Nicolas Arraitz (C.Q.F.D.) et de Guineesnews

Sénégal

Les masques sont tombés

Le 25 février prochain, les Sénégalais se rendront aux urnes pour élire leur président. Abdoulaye Wade, âgé de 80 ans, est candidat à sa propre succession. L'opposition dénonce le manque de transparence dans le processus électoral, le tripatouillage de la Constitution, les méthodes fascistes du pouvoir et annonce que Wade prépare des fraudes massives.

Darian Brubonde

militant au groupe Gaston-Couté de la Fédération anarchiste

Le Sénégal accède à l'indépendance en 1960. Le parti socialiste va régner pendant quarante ans. Règne marqué par l'autoritarisme, la gabegie, le laxisme, la corruption, les inégalités sociales.

En 1974, Abdoulaye Wade fonde le parti démocratique sénégalais (PDS) d'obédience libérale (entendez capitaliste) qui devient bientôt le principal parti d'opposition.

En 2000, après une longue lutte, l'opposition ralliée autour du PDS évince le PS et amène Wade au pouvoir. C'est le début du régime dit de l'Alternance (que certains ne vont pas tarder à surnommer alternoce). Ces élections, réalisées dans le calme et la transparence, furent saluées dans le monde entier comme un grand pas en avant de la démocratie en Afrique. Beaucoup de Sénégalais, notamment les jeunes, qui avaient voté massivement pour Wade, crurent en des lendemains meilleurs. Ils devaient bientôt désenchanter.

Le bilan

Bien sûr, il y a eu d'importantes réalisations, dans beaucoup de domaines : il serait malhonnête de le nier. De grands chantiers ont vu le jour, notamment grâce aux financements du NEPAD, ce dont le régime ne cesse de se vanter haut et fort. Ce qu'il ne dit pas, par contre, c'est que la situation économique, sociale et politique ne cesse de se dégrader.

Plus de 60 % de la population vit (ou plutôt survit) avec moins de 1 000 francs CFA (2 dollars) par jour ; 22 % n'ont pas accès à l'eau salubre (51 % chez les ruraux) ; le taux de chômage est de 40 % (plus selon la Banque mondiale) ; il y a 6 médecins pour 100 000 habitants ; le paludisme tue chaque année environ 8 000 personnes ; le monde rural (80 % de la population) survit dans des conditions moyenâgeuses ; les infrastructures sont dans un état lamentable, les coupures d'eau et de courant sont récurrentes et peuvent durer une journée entière... Les jeunes, sans avenir, acculés au désespoir, n'ont souvent plus d'autre recours que l'émigration clandestine sur des pirogues de fortune, voyages suicidaires où un nombre effarant de ces jeunes périssent en mer, *dem rekk !*, partir à tout prix !

L'Alternoce

Pendant ce temps, une minorité de nantis se la coulent douce. Allez donc vous promener au quartier des Almadies, à Dakar. Allez donc jeter un coup d'œil aux menus et aux prix de certains restaurants pour les réveillons de Noël ou du jour de l'An : vous en aurez la nausée.

Alors que la plupart de leurs compatriotes n'ont même plus de quoi s'acheter une ordonnance, ces bourgeois vont se faire soigner en Europe pour un mal de tête ou une voix enrouée.

Aide Transparency International a publié un important rapport sur le niveau de vie scandaleux de l'État sénégalais. Il est vrai que le régime de Wade bat tous les records en matière de gabegie. Le gouvernement a atteint le chiffre incroyable de quarante ministres. Sans compter un nombre inconnu mais sans doute égal de conseillers, chefs de cabinet et autres chargés de mission ayant rang de ministre. Certains de ces postes sont d'ailleurs purement fictifs.

Le nombre des députés est passé de 120 à 150, dont 32 ayant rang de ministre. La plupart, d'ailleurs, ne siègent jamais à l'Assemblée nationale, pas plus que dans leurs fiefs. Où sont-ils et que font-ils ?

À titre d'exemple, les privilèges accordés aux ministres se répartissent comme suit : salaire mensuel 2 millions de francs CFA, logement 250 000 F, essence (1 000 litres) 550 000 F, téléphone 250 000/bimestre, voiture d'une valeur de 50 millions de francs.

Je vous fais grâce des privilèges accordés aux députés, aux magistrats, préfets, chefs de collectivités locales, chefs religieux et coutumiers dont certains ont été élevés au rang de conseillers avec rang de ministre, etc. Les billets pour La Mecque et pour Rome donnés par l'État dépassent sans doute le milliard par an.

Violence et impunité

Quand il était opposant, Wade se faisait le chantre de la démocratie et de la liberté. Il en va tout autrement depuis qu'il est au pouvoir. Journalistes agressés par des membres du PDS, d'autres interpellés ou menacés de mort pour avoir écrit contre le régime, une journaliste de RFI expulsée en 2003 pour « couverture tendancieuse », les locaux du groupe de presse Walfadjri incendiés, ceux du groupe Sud investis par la police, etc.

Après avoir publié une cassette musicale dans laquelle il ridiculisait Wade et son régime, l'opposant Talla Sylla est sauvagement agressé dans la rue par des inconnus, qui n'ont jamais été identifiés.

Des manifestations d'opposants sont dispersées à coups de matraque et de grenades lacrymogènes (la dernière en date est celle du 27 janvier dernier).

En 2001, l'étudiant Balla Gaye est tué par balle au cours d'une grève à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar; le policier meurtrier n'a jamais été identifié.

En février 2006, les étudiants de la même université protestent car on leur a servi de la nourriture avariée: en réponse les forces de l'ordre investissent le campus, appuyés par des chars, des étudiants sont tabassés jusqu'au sang, leurs chambres dévastées, des ordinateurs mis en pièces, portables et autres objets emportés.

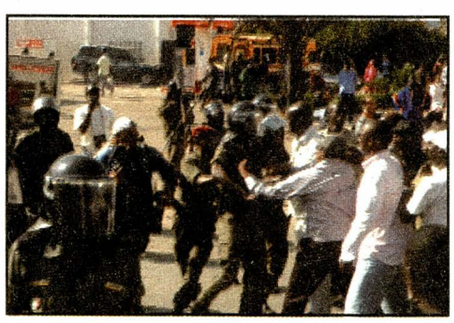

Une opposition divisée

Combien y a-t-il de partis politiques au Sénégal? Les derniers chiffres disponibles font état de 83 récépissés délivrés par le ministère de l'Intérieur et 77 partis sans récépissés convoqués régulièrement au dit ministère qui déclare recevoir « énormément de demandes ».

Les idéologies ne comptent pas (ou si peu), on fait de la politique par intérêt ou par esprit partisan. Ce qui explique les « alliances contre nature » comme on dit là-bas: on voit des partis de gauche dans le camp des libéraux.

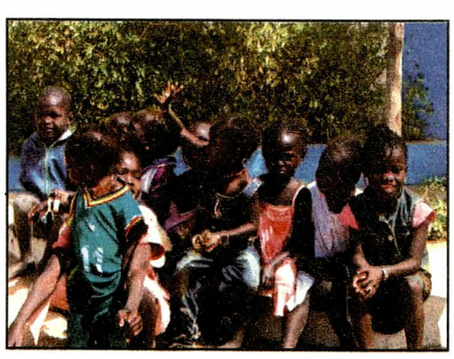

La trahison, ça paie!

Abdoulaye Babou, membre de l'AFP (Alliance des forces du progrès) était l'un des opposants les plus virulents du régime Wade. On se souvient de ses déclarations enflammées! Or, tout récemment il a retourné sa veste pour rejoindre le PDS, après s'être vu offrir gracieusement une place de ministre. Une façon très démocratique de fermer les grandes gueules. Et puis, un ministre de plus ou de moins, Wade n'est plus à ça près.

Le naufrageur conseiller

Dans la nuit du 26 au 27 janvier 2002, le navire *le Joola* qui reliait Dakar à Ziguinchor sombre en mer avec plus de 2000 passages à bord. Alors que le bateau ne pouvait emmener que 550 passagers! Il n'y eu qu'une soixantaine de survivants. Un dernier bilan fait état de 1950 morts. Pire que *le Titanic*! Un siècle après on parle encore du *Titanic*, mais on a déjà oublié *le Joola*. Après tout, ce ne sont que des Africains. Ce terrible drame révéla au grand jour les tares de la société sénégalaise et des services publics: laxisme, cupidité, irresponsabilité, mépris de l'individu.

Les principaux responsables de cette tragédie, véritable traumatisme national, furent traduits en justice... pour bénéficier finalement d'un non-lieu. Depuis, ils ont tous été renommés à des postes de responsabilité. Comme Youssou Sakho, ministre démissionnaire des transports, qui devint conseiller du président Wade!

Le ministre pédophile

Un beau jour de juillet 2004, le turbulent opposant Talla Sylla déclare qu'il y a un ministre pédophile au gouvernement. Peu après, le quotidien *Walfadjri* révèle toute l'affaire: Pape Samba Mboup, alias Alfred, ministre chef de cabinet du président Wade, avait été condamné pour pédophilie en 1983, quand il était enseignant. Il avait assouvi ses instincts sur une fillette apparentée à son épouse, dont cette dernière avait la garde. Il avait alors été radié de l'enseignement. Il paraît même que PSM serait un multirécidiviste, en plus d'être un alcoolique invétéré. Après la révélation de cette sombre affaire, PSM démissionne « pour ne pas gêner le président ». Mais la disgrâce ne dure pas longtemps: PSM est bientôt rappelé à ses fonctions. Depuis, il est devenu l'un des faucons du régime.

Tripatouillages constitutionnels

En décembre 2005, le pouvoir décide de reporter les élections législatives et de les coupler avec les présidentielles de février 2007, soi-disant pour économiser 17 milliards qui serviront à venir en aide aux sinistrés des inondations de 2004. Le Parlement vote une loi prolongeant d'un an le mandat des honorables députés. Pour l'opposition, Wade cherche seulement à éviter de se retrouver en cohabitation. Mais début janvier 2007, le pouvoir annonce que les législatives seront de nouveau reportées en juin prochain!

Après avoir vainement demandé l'autorisation, l'opposition décide de manifester à Dakar, le 27 janvier, contre les dérives du régime Wade. La manif est dispersée à coups de matraque et de lacrymos, les trois principaux leaders, par ailleurs candidats aux élections, sont embarqués dans des paniers à salade et relâchés après quatre heures d'interrogatoire, cependant que les flics arrêtent des dizaines d'autres personnes... D.B.

La peste monothéiste

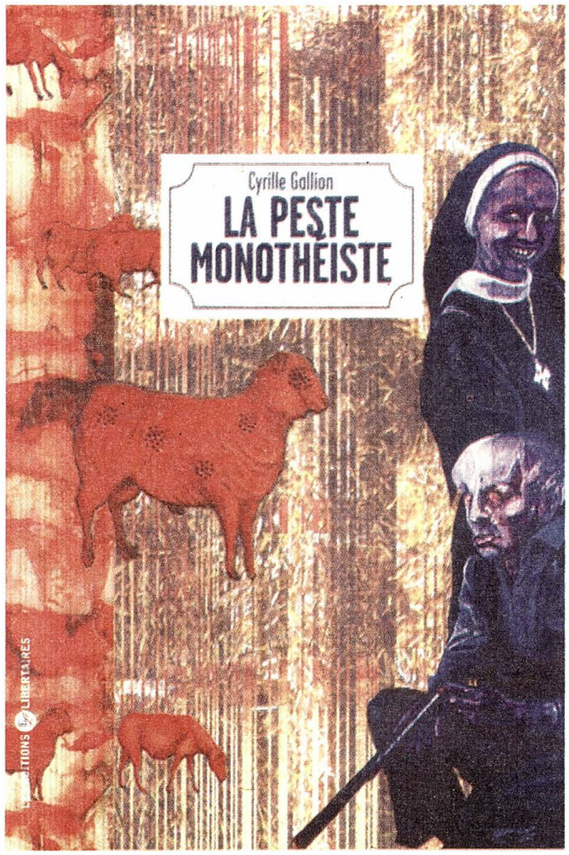

Toutes les religions sont des insultes à l'intelligence. Puisqu'il faut, encore et toujours, enfoncer ce vieux clou, Cyrille Gallion publie une belle série d'arguments pointus pour botter le cul des religieux et de leurs alliés (politiciens, médias...). Ni dieu ni maître, nom de dieu !

Cyrille Gallion nous guide à travers les siècles depuis l'invention du christianisme. Les rapports religions-argent, religions-pouvoirs, religions-guerres sont passés au crible. Des hérésies médiévales jusqu'aux débats d'aujourd'hui, l'auteur répond à toutes les questions que l'on peut se poser sur la persistance du phénomène religieux.

Si Cyrille Gallion, incollable sur les encycliques, ne mâche pas ses mots, il ne tombe cependant jamais dans le slogan anticlérical primaire. Son ouvrage est intelligent et bien documenté. À l'occasion, il n'hésite pas à mettre le doigt sur les contradictions de certains militants athées de gauche, d'extrême gauche et même libertaires.

Par extension, il débusque la religiosité qui imprègne de nombreux domaines plus généraux comme la consommation, les sports, les jeux d'argent et même le militantisme. À juste titre, on a souvent comparé le Parti communiste à une église. L'auteur en profite aussi pour titiller la mystique anarchiste. « Combattons toutes les religiosités qui font qu'un groupe se sente détenteur de la Vérité », glisse-t-il entre deux lignes.

Après quelques rappels historiques utiles, le livre aborde la période contemporaine en faisant un état des lieux de la planète croyante. Y compris chez les prolétaires avec la naissance de la CFTC (en 1919), de la JOC (en 1925), puis de la JAC et de l'ACO. Le PCF ne sera pas en reste. Maurice Thorez ouvrira le parti aux croyants. La fameuse politique de la main tendue. Des chrétiens anarchocommunistes se lanceront même dans l'aventure. Enfin, si Cyrille Gallion dit quelques mots sur les prêtres ouvriers engagés à la CGT et sur les adeptes de la théologie de la Libération, il n'oublie pas que les écritures « saintes » sont aussi et surtout la cause de massacres abominables. L'actualité nous le rappelle tragiquement.

Cyrille Gallion nous invite à aborder les problèmes religieux sous un angle nouveau. Les manifestations religieuses ont changé. Les luttes contre les religions doivent aussi changer de registre. Plus question de coasser en croisant les curés dans la rue, comme le faisaient nos aînés chahuteurs. Les curetons ne sont plus en soutane et ils paradent dans les émissions télévisées aux côtés des starlettes siliconées. Avec des organismes sensés être représentatifs, les autres religions monothéistes sont sur les mêmes rangs. Fortes de cette visibilité, et avec la complicité des médias, les religieux inversent le sens des mots. Dans leur bouche, les défenseurs de la laïcité sont des intégristes ! Quiconque ose critiquer les religions est aussitôt taxé d'intolérant.

Avec une superbe hypocrisie, les religieux veulent faire croire que la foi relève de la sphère privée, ce qui serait donc intouchable. Le hic, c'est que ces religions sont, par nature, prosélytes. Et leur racolage déborde souvent largement sur la place publique ! Alors, ne nous laissons pas berner par les jérémiades qui, au nom du droit à la différence, tentent notamment de remettre en cause le droit au blasphème. Au nom du respect de la croyance d'autrui, la critique de la croyance et des religions risque d'être bientôt bannie. On peut craindre le pire. L'affaire qui a visé *Charlie Hebdo* en est un triste exemple. L'hebdomadaire était poursuivi pour avoir publié des dessins satiriques représentant Mahomet.

Qui portait plainte ? La mosquée de Paris, l'UOIF et la Ligue islamique mondiale, pas moins. Aujourd'hui des organisations musulmanes, hier des chrétiennes ou des juives ont attaqué des journaux, des films, des livres ou même des affiches publicitaires. Toutes unies pour donner des coups de bélier dans la laïcité, pour abattre par tous les moyens la libre pensée. « Les croyants ne doivent pas être choqués », dit la justice française. Nous en sommes là. C'est dire si le combat contre les religions n'a rien d'un combat passéiste. C'est bien ici et maintenant que ça se passe.

Toute critique d'une religion se traduisant immédiatement par une accusation de racisme antichrétien, antisémite ou islamophobe, les tribunaux vont devenir des terrains de bataille féroces. Les libres penseurs sont-ils condamnés au silence et à l'autocensure ? Certainement pas. N'oublions jamais une chose : la liberté d'expression ne s'use que si l'on ne s'en sert pas.

Paco

Plus d'infos sur www.editionslibertaires.org

Cyrille Gallion, *la Peste monothéiste*, éditions Libertaires (2007). 12 euros.

Le club du livre libertaire

Mode d'emploi

Le club du livre libertaire a vu le jour il y a un an seulement.

Pour l'heure, sur la base du seul bouche à oreille, trois cents personnes ont adhéré au club et une dizaine d'éditeurs ont rejoint les éditions libertaires qui avaient lancé le projet.

L'idée, assurément, commence à faire son chemin !

Le club du livre libertaire : pourquoi ?

Quand vous achetez un livre 10 euros chez un libraire, sachez que l'éditeur, qui assume le coût de production du livre (en payant le graphiste, l'imprimeur...) et qui rémunère l'auteur, ne touche que quatre euros. Trois euros vont, en effet, au libraire et trois autres au diffuseur.

C'est la loi d'airain du capitalisme

Les éditions bourgeoises surfent sur cette logique en pratiquant des prix de vente publics élevés, en réalisant des économies d'échelle inhérentes à une politique de gros tirages et de concentration, en mettant une pression de tous les instants sur les imprimeurs pour qu'ils abaissent sans cesse le coût de leur travail, en n'ayant aucun stock et en jetant les livres à la poubelle six mois après leur parution.

Nous, éditeurs libertaires et, donc, anticapitalistes, qui entendons vendre des livres à prix raisonnables, rémunérer normalement le travail des imprimeurs... et éditer, à petits et moyens tirages, des livres pas spécialement grand public mais toujours dignes d'intérêt pour les damnés de la terre, cherchons à rompre avec cette logique capitaliste.

Pour cela il nous faut impérativement établir un maximum de liens directs avec notre lectorat.

D'où le club du livre libertaire !

Le club du livre libertaire : comment ?

Les principes du club du livre libertaire sont simples.

1) Pour être membre du club du livre libertaire il faut vous acquitter d'une cotisation annuelle de 15 euros.

Cette cotisation vaut pour une année (douze mois).

2) Dès réception de sa cotisation, l'adhérant reçoit un catalogue général constitué des différents catalogues particuliers des éditeurs ayant rejoint le club du livre libertaire. Dans ce catalogue figurent une liste de livres à prix réduits. Pour tout achat de l'un ou de plusieurs de ces livres, il bénéficie de 30 % de réduction. Pour toute commande inférieure à trois livres, il devra s'acquitter de 10 % de frais de port. Pour toute commande égale ou supérieure à trois livres, il bénéficie de la gratuité des frais de port.

Bilan et perspectives

Pour l'heure, à l'issue d'une seule année d'existence, le club du livre libertaire c'est trois cents adhérents. Demain, davantage encore ! C'est également onze éditeurs (Les éditions libertaires, les éditions de l'Impossible, les éditions du Temps Perdu, les éditions Egregore, les éditions Ab Irato, les éditions Ivan Davy, les éditions AAEL, les éditions Acratie, les éditions du CIRA, les éditions Le Mot et le Reste, les éditions CQFD Le Chien Rouge). Et demain, davantage encore !

Nous avons un rêve

Aujourd'hui le mouvement libertaire est en train de renaître de ses cendres, mais c'est peu dire que cette renaissance s'opère en ordre dispersé sous le seul drapeau d'un indépendantisme exacerbé.

Les Éditions libertaires pensent depuis toujours que les diverses composantes du mouvement libertaire auraient tout à gagner (pour elles-mêmes comme pour l'idéal dont elles se réclament) à conjuguer l'évidence nécessaire de leurs différences au temps fort de la crédibilité qu'elles ne manqueraient pas d'acquérir en fédérant leurs innombrables convergences.

Un club du livre libertaire rassemblant un maximum d'éditeurs libertaires restant maîtres de leur destin particulier permet assurément de faire quelques pas sur cette voie. Tout le monde a à y gagner. Les différents éditeurs libertaires, car les membres du club du livre libertaire reçoivent leurs catalogues respectifs, les membres du club du livre libertaire car ils ont la possibilité de lire tout (ou presque) ce que produisent les différents acteurs de l'édition libertaire à prix réduits. Et l'idéal libertaire, car la démonstration est faite que plusieurs roses de senteurs différentes peuvent être à même de constituer un merveilleux bouquet.

Alors, pourquoi ne pas prolonger l'expérience ?

Pourquoi ne pas poursuivre le rêve ?

Concrètement, on fait comment ?

C'est très simple.

Vous nous faites un courrier précisant que vous souhaitez devenir membre du club du livre libertaire. Vous l'envoyer à l'adresse suivante : Le club du livre libertaire, Les Ginestes, 81 350, Crespin, France. Vous joignez un chèque de 15 euros à l'ordre de C.L.L. Et c'est parti !

Les Éditions libertaires

Le 15 janvier 2007

La liaison Vercors a son blog

Suite à la création toute récente d'une liaison de la Fédération anarchiste dans le Vercors, nous vous informons de l'ouverture d'un blog.

Son adresse est la suivante : http://fa.vercors.free.fr/

Vous y trouverez dans un premier temps le communiqué de la création de notre liaison, puis par la suite toutes sortes d'informations : réactions à l'actualité, annonces de nos activités, contre-culture, bref, tout ce qui nous semblera utile...

Nous vous encourageons donc vivement à nous envoyer vos infos, à nous poser vos questions, et pourquoi pas à nous rejoindre ! Salutations anarchistes, sans dieux ni maîtres !

La F.A. du Vercors

Disparitions

Deux amis nous ont quittés récemment et nos pensées vont vers leur famill et leurs amis.

Lucien Niel est décédé le 7 février à l'âge de 76 ans des suites d'une hémorragie cérébrale survenue l'an dernier. Il était adhérent du CIRA depuis fort longtemps. Ancien correcteur de la presse parisienne, fils de May Picqueray, il vivait retraité dans le Var. Ses obsèques ont eu lieu le mercredi 14 février à 15 heures au funérarium de Vidauban dans le Var.

Louis-Pierre Bastien dit Loulou, le coiffeur anarchiste de Sauve dans le Gard, est décédé le vendredi 9 février à l'âge de 66 ans. Il avait été un militant du groupe Bakounine de la Fédération anarchiste à Paris au début des années soixante-dix et restait un compagnon fidèle à ses idées. Il avait été aussi adhérent du CIRA.

CIRA de Marseille

Jean-Pierre Bourgeois dit Clément

Comme on le dit parfois, aujourd'hui est un mauvais jour, je viens d'apprendre qu'un compagnon de la « chevauchée anonyme » est décédé il y a quelques mois, presque seul...

Je l'avais croisé à la fin des années 1970. Je me rappelle l'avoir entendu parler dans un meeting rue de Rennes, en soutien aux emprisonnés des GARI. Plus tard, comme insoumis, nous nous sommes rencontrés en fréquentant les mêmes lieux d'entraide et de solidarité. À cette époque, pour les jeunes anars qui choisissaient l'insoumission au service militaire, cela signifiait, pour éviter la prison, le choix d'une « clandestinité » certes pas totale mais exigeant un minimum de précaution pour ne pas être appréhendé par la maréchaussée.

En nous revendiquant de l'insoumission totale, nous voulions signifier notre dépassement de l'antimilitarisme classique, de la démerde individuelle ou de l'objection de conscience. Notre refus voulait s'inscrire dans une démarche globale, celle de l'anti-étatisme et de l'anticapitalisme. Dans la vie quotidienne et avec l'aplomb de nos vingt ans, c'est ce qu'on prétendait vivre et défendre comme position politique !

Ce que je crois savoir aussi de lui, c'est qu'il fut un militant de Coordination anarchiste et très vite un membre du mouvement d'insoumission totale de Paris et de bien d'autres groupes autonomes de l'époque.

Comme ceux et celles de sa génération, il avait cru sincèrement à la révolution qui semblait alors possible. Pour les libertaires et pour lui en particulier, cela voulait dire immédiatement donner de sa personne, et il le fit sans compter.

En 1981, comme tous les insoumis, il bénéficia d'une amnistie partielle. Mais pour en finir une fois pour toute avec l'armée, il participa avec d'autres à la création du CIA (Collectif insoumis amnistiés) pour arracher au gouvernement de la gauche l'abandon définitif des poursuites judiciaires. Ce que le CIA finit par obtenir après plusieurs actions spectaculaires et de mobilisations médiatiques.

Débarrassé de ce boulet, il vécut pour autant très mal ce retour à la « normalité » et à l'abandon des espoirs des années 1970. Peut-être aussi souffrait-il de problèmes plus personnels et invisibles pour ses amis.

Dès lors, il commença à « perdre sa tête » et à vivre dans un monde à lui que nous ne pouvions plus partager. Il était ailleurs, s'épuisant dans un monologue indéchiffrable, loin, très loin de notre quotidien. Commença alors pour lui une descente aux enfers. Incompris, inaccessible et en très grande souffrance morale, il finit par perdre les unes après les autres ses connaissances. Sans domicile ni famille, extrêmement seul, dormant ici et là, au gré d'un squat ou d'un lieu précaire, ombre parmi les ombres, quasiment devenu invisible auprès de ses amitiés d'antan, il s'enfonça dans la galère jusqu'au cou.

Malgré tout, beaucoup plus tard, il réussira à s'accrocher aux luttes des mal-logés, à gagner un peu de réconfort grâce à l'amitié de ses égaux en galère et obtenir enfin un domicile. Ces dernières années, le mégot au bec et toujours seul, on pouvait le voir dans les cortèges libertaires.

Sacrément esquinté par la misère et les privations de toutes sortes, la maudite maladie a fini par le rattraper. Il est décédé à l'hôpital le 9 octobre 2006. Il repose au cimetière de Thiais, au carré des « sans famille ».

Oublié du mouvement auquel pourtant il avait donné le meilleur de sa jeunesse. Que ce modeste témoignage puisse le rappeler aux libertaires d'hier et d'aujourd'hui.

Adieu Clément

Jean-Louis

Radio libertaire

Jeudi 22 février 2007

Chronique hebdo à 10 heures: Analyse libertaire de l'actualité par Jacques et Gérard.

Si vis pacem à 18 heures: Fête de trente ans de chanson. Invité: Patrick Kipper, animateur de Mots et Musiques.

Entre chiens et loups à 20 h 30: Art & Anarchie. En première partie, nous recevrons Roxane et Nicolas, du festival *Ta parole*; en 2e partie, Sao, de Érétique Système et Til, de Guérilla Asso, parleront des compilations musicales: Pourquoi des compiles? À quoi ça sert?

Epsilonia à 22 heures: Découverte des musiques d'avant-garde d'ex-Yougoslavie, proposée par Samon. Strana - ex-yugoslavia avant-garde Vol. II. Avec: Bor Turel, Darijan Bosic, Marko Ruzdjak, Stanko Horvat, Natko Devcic, Davorin Kempf, Ivan Jevtic, Sat Stoicizmo, Borut Krzisnik, Frano Parac, Boris Kovac, Vladan Radovanovic... Pour clore cette série d'émissions en deux épisodes, une sélection de pièces du projet serbe Lezet.

Vendredi 23 février 2007

Place aux fous à 13 heures: Philosophie & musique. Disciplines de l'indiscipline F. Zappa, Éric Delecourt et quelques revues... De F. Zappa, O. Pascault livrera des éléments disco-bio-bibliographiques, et marquera les points saillants de ses engagements politiques aux États-Unis pour la liberté d'expression et les droits à la critique radicale par la musique. Nous diffuserons ensuite un entretien enregistré avec Éric Delecourt, directeur du Centre d'analyse politique économique et sociale, centre indépendant de recherches.

Samedi 24 février 2007

Chroniques rebelles à 13 h 30: Chroniques libertaires Le Ferment du levain. Présentation et projection à l'Usine le 17 mars à 20h30, 102, boulevard de la Villette; *Radio Libertaire toujours plus belle et plus rebelle*, avec la réalisatrice Michèle Rollin.

Deux sous de scène à 15 h 30: Magazine de la chanson vivante. Un programme de chanson française concocté par Nicolas Choquet.

Dimanche 25 février 2007

Tempête sur les planches à 14 heures: Théâtre et danse Le monde semptembrisait en octobrisant lentement vers novembre: Drôle de titre. *C'est dans un même mouvement que la répétition comprend la différence, non pas comme une variante accidentelle et extrinsèque, mais comme son cœur* (Gilles Deleuze, Différence et répétition). Et c'est de la danse contemporaine, radicale et troublante.

Le Mélange à 17 heures: L'émission de toutes les musiques. Un programme musical proposé par Michel Polizzi.

Désaxés à 20 h 30: Le ciné en zone libre. L'actualité du Septième Art, par Nachi et Raki.

Lundi 26 février 2007

Lundi matin à 11 heures: Infos et revue de presse. L'actualité passée au crible de la pensée libertaire, par Laurent.

Ça urge au bout de la scène à 21 heures: Magazine de la chanson vivante. Programme de chanson française, par les deux Bernard.

De la pente du carmel, la vue est magnifique à 22 h 30: Humour et humeur noirs... Revue de presse politiquement incorrecte, avec toute la bande des Carmélites Pentus!

Mardi 27 février 2007

Des oreilles avec des trous (dedans) à 17 heures: Des fusiques molles pour fous les tous. Émission n° 82: une émission avec des trous dedans, plus exactement consacrée aux trous. Les trous de mémoire, les trous musicaux, les trous noirs, etc.

Pas de quartiers... à 18 heures: Émission aimablement destinée aux sujets qui fâchent et aux gens pas d'accord avec ce qu'on nous serine. Irrévérencieux, surréaliste, le *VLAN* est né! Parole donnée à ses géniteurs... Tous à vos écrans plasma à germanium!

Paroles d'associations à 19 h 30: Magazine de la vie associative et culturelle. L'invité du jour de Sylvie: la compagnie Le Théâtre de Crystal.

Radio libertaria à 20 h 30: Sévices publics. L'émission du syndicat CNT Énergie aura pour invités: la CRIIRAD, pour nous parler des projets nucléaires de notre beau gouvernement; le chanteur Edriss Londo et Gérard, son bassiste, pour les plages musicales, en direct à l'antenne (à découvrir pour les moins anciens...).

Mercredi 28 février 2007

Le manège à 14 heures: Littérature & cinéma. Lectures jeunesse, avec Frank Secka pour son roman *KOI* (aux éditions du Rouergue), par Boris Beyssi; les chroniques ciné de Heike Hurst.

Léo 38 à 16 heures: À l'heure du goûter Reggae et autres, avec Shanti D., Papa Laurent et Papa Frédéric... lève ton doigt en l'air, libertaire!

Ras les murs à 20 h 30: Actualités des luttes de prisonniers. Invitée: Thyde Rosell, militante anarchiste et fondatrice de l'école libertaire Bonaventure, qui viendra dénoncer les conditions scandaleuses dans lesquelles sont reçues les familles qui viennent visiter une ou un détenu au parloir.

89.4 MHz en région parisienne

rl.federation-anarchiste.org

agenda

Rendez-vous tous les vendredis de 18 heures à 20 heures en grand nombre devant le magasin Virgin (filiale du groupe Lagardère), 5, boulevard Montmartre, métro Grands-Boulevards, pour exiger à grand bruit la réintégration d'Amandine licenciée illégalement le 19 décembre 2006 pour cause d'activité syndicale !

Vendredi 23 février

Bordeaux

Rencontre avec des paysans d'Atenco (Mexique), à 21 heures, à l'Athénée libertaire, 7, rue du Muguet.

Amiens

Dans le cadre de la création du groupe d'Amiens de la Fédération anarchiste, nous proposons aux libertaires de l'agglomération deux rendez-vous, les vendredis 16 et 23 février à partir de 18h30, au café Le Lucullus, rue de la République, afin de pouvoir échanger, discuter et commencer à parler des éventuels projets à mener ensemble.

Paris 20e

« Décroissance et partage des richesse, la double révolution. » Débat animé par Alex de l'émission les Mangeux de terre sur Radio libertaire avec Wally du groupe Louise-Michel à 20 heures, au bar le Lieu-Dit, 6, rue Sorbier. M° Ménilmontant ou Gambetta.

Saint-Denis (93)

Rencontre-débat avec Maurice Rajsfus, historien et Jean-Jacques Reboux, écrivain, sur le thème : « Tous suspects, tous dangereux ». Maurice Rajsfus nous parlera de « la police d'hier et d'aujourd'hui » et plus particulièrement de l'état actuel du fichage en France à travers les multiples fichiers existants. Jean-Jacques Reboux reviendra sur l'interpellation policière dont il fut l'objet le 24 juillet 2006 à Paris. À 19h30 à la Bourse du Travail, 9, rue Genin (métro ligne 13, station Porte-de-Paris). Organisée par la Société de défense des laïques et le groupe Henry-Poulaille de la Fédération anarchiste.

Chalon-sur-Saône (71)

Conférence-débat sur le thème : « En finir avec le nucléaire ! », organisée par le groupe libertaire de Saône-et-Loire et le groupe la Vache noire de la Fédération anarchiste, en association avec le Réseau sortir du nucléaire, à 20 heures, salle 21, rempart Saint-Vincent. Entrée libre, table de presse.

Caen (14)

Rencontre-débat sur la décroissance avec Jean-Pierre Tertrais, auteur du livre *Du développement à la Décroissance*, à 20h30 au squat la Mauvaise Herbe, 7, rue de La Masse (près du CHR).

Samedi 24 février

Bordeaux

Concert avec Hapi Wuiz (rock bruitiste, Bordeaux), Kid Blunt (hardcore mélodique intense, Irelande) et Chad Unpoe (hip-hop, Toulouse) organisé par les Potagers natures, à 19 heures : à l'Athénée libertaire, 7, rue du Muguet. 4 euros.

Paris 20e

Concert de Fred Alpi à la Maroquenie, à 20h30, 23, rue Boyer, pour la sortie de son nouvel album *Se reposer ou être libre*. Prix libre.

Dimanche 25 février

Bordeaux

Projection de *l'Allemagne en automne*, documentaire allemand de 1978. La projection sera suivie d'un repas végétarien à prix libre, à 18 heures, à l'Athénée libertaire, 7, rue du Muguet.

Mercredi 28 février

Compiègne

Le groupe de la Fédération anarchiste de Compiègne a désormais son émission quotidienne tous les mercredi de 17 heures à 18 heures qui se prénomme « Toutes peines méritent sa grève » sur les ondes de radio Graf'hit 94.9 (Radio membre de la ferarock) écoutable sur Internet.

Vendredi 2 mars

Lorient (56)

Le groupe libertaire Francisco-Ferrer (Fédération anarchiste de Lorient) organise, à 20h30, la projection de *Land and freedom* de Ken Loach (césar du meilleur film étranger 1996) à la maison des associations, cité Allende, 12, rue Colbert. Entrée libre. Le film sera suivi d'un débat : Quel enseignement tirer des expériences autogestionnaires et de la solidarité internationale ? Alors qu'aujourd'hui, c'est toute l'Espagne qui s'interroge sur les années sombres qui ont suivi la défaite républicaine, peut-on aussi questionner le rôle des gouvernements des démocraties voisines ? Etc....

Samedi 3 mars

Paris 18e

Rencontre-débat avec Thierry Maricourt qui nous parle de son dernier ouvrage *Alacatel-Illkirch, entreprise high-tech et restructurations* à 15h30, à la bibliothèque La Rue, au 10, rue Robert-Planquette.

Chalon-sur-Saône (71)

Réunion publique sur l'anti-électoralisme, à 20 heures, salle du Cloître, rue du Cloître, organisée par le groupe libertaire de Saône-et-Loire et le groupe la Vache noire de la Fédération anarchiste. Entrée libre, table de presse.

Vendredi 9 mars

Bordeaux

Concert avec Easpa Measa (anarcho-punk, Irlande), organisé par Mankind à 19 heures, à l'Athénée libertaire, 7, rue du Muguet. 5 euros.

L'Autogestion, hier, aujourd'hui, demain, ici et ailleurs

Rencontres Libertaires sur l'Autogestion

Nancy

du 14 au 17 mars 2007

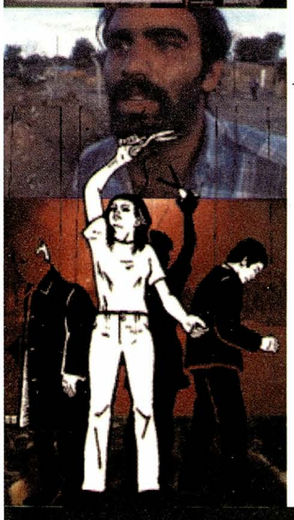

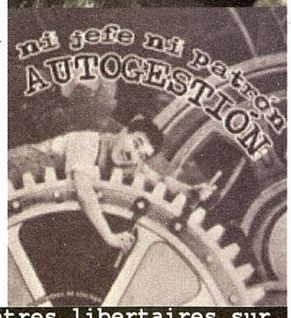

En quoi consiste l'autogestion ? A gérer nous-mêmes ce qui nous concerne ? A se réapproprier nos vies et nos choix ? Nos villes et nos campagnes ? Nos activités et nos désirs ?

Peut-on vraiment définir l'autogestion ? Est-ce un **moyen de lutte contre les dominations**, étatique ou capitaliste ? Un moyen d'**organisation** ? Une tentative d'acquérir notre autonomie ?

Y-a-t-il un seul modèle d'autogestion, fixe et inamovible ou, au contraire, doit-elle être constamment recréée par les groupes et les individus qui s'en inspirent et fonctionnent selon ce principe?

L'autogestion est-elle réalisable ? **Est-elle facile** ? Quels **enseignements** pouvons-nous tirer des expériences du **passé**, de la Commune de Paris ou de la révolution espagnole de 1936 ?

Quel est le **bilan des pratiques actuelles**, des sans-terres au Bangladesh aux communautés indigènes en lutte du Chiapas et de Oaxaca. Et à Nancy, dans la région ? Quelles sont les expériences qui existent et fonctionnent dans notre quotidien, dans nos aspirations, dans nos réalisations ?

Si on se rencontrait pour partager, débattre et **en discuter ensemble** ? On pourrait réfléchir à de nouvelles formes d'organisation, à monter ensemble de nouveaux projets, à s'ouvrir de nouvelles perspectives…

Mercredi 14 mars Fac de lettres

12h30 : bouffe collective
Après-midi : tables de presse libertaires
19h : projection/débat sur le Bangladesh

Jeudi 15 mars

Local CNT, 20bis rue V. Mareuil
20h30 : débat avec coopequita_ (production, distributrion coopérative de produits agricoles - CNT Bordeaux)

Vendredi 16 mars :

19h: **rebaptisation de la Place de la Commune** (anciennement place Thiers) **avec la Chorale des sans-noms**
20h : **manif festive** jusqu'à la MJC Bazin puis apéro-bouffe
21h : discussions autour des **expériences autogestionnaires** lors de la **révolution espagnole**

Samedi 17 mars

MJC Bazin
Débats, à partir de 14h :
14h : Autonomie indienne et expériences autogestionnaires au Chiapas et à Oxaca, avec un membre su CSPL (Comité de soutien des peuples du Chiapas en lutte).
16h : **Autogestion, pratiques locales et projet politique**, avec l'AMAP, l'Espace Nancéen Autogéré, les Tanneries de Dijon, la Zone de gratuité (fac Nancy 2), Utopinambour, distros, labels et concerts, informatique, maison antinucléaire de Bure...
19h30 : **Apéro-bouffe**
20h30 : **Soirée Cabaret** : Contes, magie, clowns, jongleries et concerts acoustiques.

Toute la journée sur le site: distros et autres collectifs, **crèche (l'après-midi)**

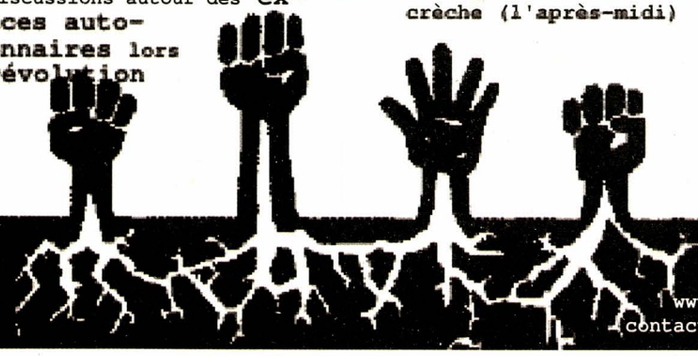

Rencontres libertaires sur l'Autogestion - c/o Planète Verte
BP 600 22 - 54002 Nancy cedex
www.rencontres-libertaires.eu.org
contact@rencontres-libertaires.eu.org